R. P. Provincial des Oblats
9916 110e rue
Novembre 1931

—C'est presque une position de nos jours, de parler franç la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 29 MARS 1933 No 21.

Chez nous et ailleurs

QUEBEC.—On a fêté jeudi au Parlement le 75ème anniversaire de M. Thomas Chapais. M. Chapais est conseiller législatif depuis 1892 et sénateur depuis 1919.

OTTAWA.—M. Edmond Trudel, ancien citoyen de Saint-Boniface, est décédé à Ottawa, dimanche, le 19 mars, à l'âge de 72 ans, après quelques mois de maladie. Il était natif de Sainte-Scholastique, Qué.

OTTAWA.—Répondant à une question du chef de l'opposition qui voulait savoir si, en dehors des secours directs, le ministre du travail avait quelque plan ordonné à annoncer à la Chambre concernant l'aide au chômage, l'hon. M. W. A. Gordon déclara que "le gouvernement fédéral continuera d'agir à l'avenir ainsi qu'il l'a fait dans le passé pour venir en aide aux chômeurs."

MONTREAL.—Le bureau de publicité française du Pacifique Canadien annonce la nomination de M. R. G. Amiot au poste de commissaire du trafic -voyageurs de cette compagnie, en remplacement de M. Emile J. Hébert, à sa retraite.

TORONTO.—Les comptes publics pour l'année fiscale terminée le 31 octobre 1932 révèlent un déficit de $2,060,798.

WINNIPEG.—La Tribune de Winnipeg annonce que le déficit de la province ne sera que de $500,000 ou $600,000 au lieu de $2,500,000 comme on l'avait d'abord prévu. On imposera de nouvelles taxes qui devraient donner les dépenses. Il y aurait une taxe de 1 p.c. sur tous les salaires et une taxe de 10 p.c. sur le prix de vente du tabac, des cigares et des cigarettes.

TABER, Alta.—Les semailles de 1933 sont commencées dans la région de Taber. J. Klydsen et S. Hansen, fermiers demeurant à environ trois milles de la ville, ont commencé d'ensemencer leurs terres.

NEW YORK.—M. Charles Gray Shaw, professeur de philosophie à l'université de New York, a fait quelques réflexions sur l'engouement actuel pour les jig-saw puzzles. "Cet engouement, a-t-il dit entre autres choses, est un indice de nervosité générale, un symptôme de désordre. Les puzzles sont un jeu par lequel on essaie de se rendre compte que l'on n'a pas perdu l'esprit".

NEW YORK.—Les brasseries de New Work et des environs, elles sont 19 en tout, ont peine à rencontrer les commandes qui leur sont envoyées de toutes parts depuis la signature de la loi autorisant la vente de la bière. Un gros brasseur affirmait que si cela continuait, il devrait rationner ses clients. Ceux qui lui ont commandé 500 caisses ne recevront que 50, et ainsi de suite.

SEATTLE.—Dick Dixon, employé d'un journal local, est possesseur d'une bouteille de bière quasi historique puisqu'elle date d'avant la prohibition. Le 7 avril au matin, il ouvrira cette bouteille et jouira de son contenu après 17 ans d'abstention. La bière qu'elle contient, chose à noter, est à 4.25 pour cent d'alcool.

LONDRES.—Le gouvernement britannique a commencé à mener une enquête, par l'intermédiaire de son ministère des affaires étrangères, sur les prétendues atrocités dont les Juifs seraient victimes en Allemagne: c'est le premier ministre Ramsay MacDonald qui a annoncé la nouvelle aux Communes.

VIGO, Espagne.—Des extrémistes ont lancé aujourd'hui des cailloux contre les consulats d'Italie et d'Allemagne ainsi que contre plusieurs autres maisons que l'on supposait habitées par des fascistes. Ils ont attaqué plusieurs mineurs vêtus d'une chemise bleue qu'ils ont pris pour des fascistes.

CITE VATICANE.—On a commencé jeudi à démolir le mur construit dans la porte Sainte de Saint-Pierre-de-Rome qui n'est ouverte qu'à l'occasion de l'Année Sainte. On y a retrouvé les médailles et les documents qui y furent enfermés à la clôture de la dernière Année Sainte en 1926. Des cérémonies semblables ont eu lieu aux basiliques de Saint-Jean de St-Paul et de Ste-Marie Majeure.

MILAN, Italie.—L'Italie fasciste a célébré jeudi dernier, le 14ème anniversaire de la fondation du parti fasciste.

M. Rhodes annonce de nouvelles taxes

Dans son discours sur le budget, M. Rhodes annonce de nouvelles taxes dont on espère tirer $70,000,000.—L'imposition d'un impôt de deux sous par livre de sucre devrait rapporter 20 millions.—Nouvelle forme de la taxe sur le revenu—Timbre obligatoire sur tous les chèques et mandats—Evaluation de la livre sterling à $4.25 pour fins de dumping.

OTTAWA—L'hon. M. E. N. Rhodes, ministre des finances, a présenté son budget annuel devant une Chambre de députés attentive. "De même que nous avons surmonté dans le passé tous les obstacles qui encombraient notre route, nous saurons surmonter à l'avenir les obstacles qu'il nous reste à franchir", a déclaré le ministre. Au moyen des réductions et des taxes, l'hon. M. Rhodes veut essayer d'équilibrer le compte de banque courant du Dominion. Il a annoncé également son intention d'encourager le commerce avec l'Empire britannique en réduisant de moitié les droits de Dumping payés par les exportateurs du Royaume Uni et d'aider les fermiers canadiens et les pêcheurs par la création d'un fonds de stabilisation agricole. Ce fonds servira à contrebalancer les fluctuations dans la livre sterling lorsque des produits canadiens sont expédiés outre-mer.

Le Canada gardera sa monnaie saine

Le budget qui a été présenté contenait encore plusieurs aspects intéressants. C'est ainsi que le Canada va conserver sa politique de monnaie saine sans l'aide de l'inflation ou de stimulants artificiels. Le dollar canadien ne sera pas lié à la livre sterling. Un emprunt de conversion sera lancé lorsque les circonstances seront opportunes. Le Dominion va tracer la voie vers une réduction dans les charges d'intérêts en réduisant le taux payé sur les dépôts des comptes d'épargnes postaux. Enfin, le ministre des Finances a annoncé qu'une Commission Royale du genre de la Commission McMillan fonctionnant dans le Royaume Uni sera formée pour préparer la revision des lois bancaires du Dominion l'an prochain.

Les instruments aratoires

Il a été fait seulement 57 changements dans le tarif et encore la moitié de ces changements ont-ils seulement pour but d'éclairer le texte. Ces changements comprennent 6 augmentations et 30 réductions. Les pièces d'instruments aratoires seront placées sous un tarif de 5 à 17½ pour cent au lieu de 25 pour cent pour les instruments aratoires. Le tarif qui sera permanent maintenant était établi chaque année, dans le passé. Etant donné que le Royaume Uni ne pouvait pas fournir à la demande canadienne, dix articles qui entraient au Canada sans droits contre l'Empire mais avec des droits par rapport aux pays étrangers entreront maintenant sans aucun droit pour tous les pays. Au nombre des articles en question se trouvent certaines teintures et composés, l'huile d'olive, etc. Les droits ont été haussés contre les marchandises tricotées de laine ou de soie. On croit que ces droits haussés affecteront le Japon, les Etats-Unis et la Tcheco-Slovaquie et qu'ils auront pour résultat de diviser le marché canadien de $2,500,-000. entre l'industrie domestique et le Royaume-Uni.

Taxe de deux sous sur le sucre

De nouvelles taxes ont été préparées pour rapporter $70,000,000. Sur ce montant $20,000,000 seront fournis par un impôt de deux cents la livre sur le sucre raffiné. L'impôt sur le revenu personnel a été fortement augmenté et les exemptions ont été diminuées. Un homme marié, sans enfants payait $2 avec un revenu de $2,500 l'an dernier. En vertu du nouvel impôt, cet homme va payer $15. Sur un revenu de $5,000, la taxe est augmentée de $58 à $120 et sur un revenu de $10,000 elle est augmentée de $354. à $546. Le taux basique sur les revenus personnels ont été augmentés de 2 à 3 pour cent et les taux pour les revenus plus élevés ont été fortement haussés. Le revenu de $2,000 sera taxé sur la base de 3 cents tandis que le revenu de $500,000 sera taxé sur la base de 56 pour cent plus 5 pour cent de surtaxe.

Un fonds de stabilisation pour la vente des produits agricoles

"Le commerce du Canada", a dit le ministre des Finances, "se dirige de plus en plus vers les marchés de l'Empire Britannique. Pour stimuler ce mouvement, la valeur de la livre sterling pour fins de droits spéciaux de dumping sera réduite de $4.40 à $4.25. Le gouvernement a étudié avec soin les problèmes qui confrontent nos fermiers et nos pêcheurs lorsqu'ils veulent vendre leurs produits dans des pays possédant des devises dépréciées et instables. C'est pour cela qu'il a décidé de créer un fonds de stabilisation agricole qui payera aux exportateurs dans le Royaume-Uni la différence entre le prix reçu actuellement et la valeur de la livre sterling à $4.60. En d'autres termes, si la livre sterling baisse en bas de $4.60, le fonds payera la différence. Le fonds de stabilisation s'appliquera aux exportations d'animaux, de viandes, de bacon, de jambon, de volailles, de poisson frais, de poisson en conserve, de tabac, de fromage, de produits laitiers, de fruits en conserve, de légumes en conserve, de produits de l'érable, d'oeufs et de miel.

Les prévisions budgétaires

Le budget national prévoit des recettes pour l'année de $287,230,000 et des dépenses de $369,429,000, ce qui laisse un déficit de $82,000,000. Le ministre des finances veut combler ce déficit avec l'imposition de nouvelles taxes devant rapporter $70,000,000, et de réduction de $14,000,000 dans les dépenses administratives. Cela laisserait un surplus de $2,000,000, pour les comptes courants du gouvernement, mais cela ne tiendrait pas compte des dépenses de $7,186,000, au compte de capital et de $35,000,000 pour les déboursés spéciaux. L'hon. M. Rhodes a ajouté que si les conditions des affaires ne s'amélioreront pas, les revenus prévus ne couvriront pas les dépenses pour le chômage ni le déficit du Canadien National, que l'on estime à $47,941,000.

"On a souvent dit", continua le ministre, "que nous devrions équilibrer notre budget en tenant compte des dépenses pour le chômage et pour le déficit du Canadien National. Ce serait évidemment l'idéal. Mais si nous le faisions, je crois que ce serait placer un fardeau insupportable sur les épaules du contribuable et retarder la reprise des affaires. En supposant que les affaires s'améliorent un peu, notre assiette actuelle de taxes permettra une augmentation suffisante dans les recettes pour laisser une marge en plus de nos besoins courants. De plus, les argents payés pour le chômage et le Canadiens National seront moins abondants. De cette façon, nous nous rapprocherons du but qu'il nous faut atteindre le plus tôt possible, soit de faire honneur à nos engagements à chaque année et d'annoncer une réduction plutôt qu'une augmentation dans la dette nationale."

Le manifeste de la jeune génération

Un appel des Jeune-Canada

Depuis décembre dernier, les Jeune-Canada ont distribué plus de 3,500 exemplaires du Manifeste de la Jeune Génération pour tout le Canada.

Jusqu'à date environ trois cents sont revenus donnant 36,400 signatures. Les Jeune-Canada demandent à tous ceux qui en ont en mains de les faire signer au plus tôt afin que le 8 avril ils nous reviennent tous.

Notre objectif est très élevé, mais si tous consentent à faire un bon effort pour ce mouvement, nous ne serons certainement pas déçus. Comme il y aura probablement une frappe de la monnaie sous peu nous aimerions à montrer à Ottawa ce que des milliers de ses sujets réclament à juste titre.

Henri Masson, sec.

A travers le budget

Les pièces d'auto—Une taxe sur les articles de toilette—Le fumeur de cigarettes—Les timbres des chèques

OTTAWA.—Plusieurs pièces d'automobile ont été ajoutées sur la liste de franchise dans le budget. Elles comprennent les jauges à gazoline et leurs parties, les pompes à essence et leurs parties, les garnitures de piston en métal ou amiante, les serrures de volant, de transmission.

Madame, Mademoiselle et aussi Monsieur paieront désormais plus cher pour conserver la fraicheur de leur teint et préserver leur beauté contre les atteintes du temps. Une taxe d'accise, prévue par le budget Rhodes, frappe de dix pour cent tous les articles, préparations, etc., communément appelés articles de toilette".

Le fumeur qui roule actuellement ses cigarettes lui-même devra désormais contribuer au remplissage des coffres du Trésor fédéral, en vertu du budget. Il devra payer une taxe de deux cents pour chaque paquet de cent papiers à cigarette ou moins, et 10 cents pour chaque lot de cent tubes à cigarette. Cette taxe ne s'appliquera pas aux papiers et tubes employés par les manufacturiers.

Le budget Rhodes apporte la paix aux commis de banques qui n'auront plus à répondre chaque jour à des clients anxieux de savoir à partir de quel montant ils doivent apposer un timbre sur leurs chèques. Désormais, tout chèque, petit ou gros, devra porter un timbre d'au moins trois cents représentant la taxe d'accise. Il ne sera fait exception que pour les chèques émis par les crémeries au nom des producteurs de lait et de crème.

—o0o—

Interdiction d'un magazine américain

Le "Film Fun"

"Film Fun", magazine américain vient d'être interdit au Canada par ordre du Ministre du Revenu National.

Cette interdiction, second résultat de la campagne entreprise contre les magazines immoraux par les Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada, a été obtenue, grâce principalement aux jugements rendus dans la province de Québec par la coopération du premier ministre, l'hon. A. Taschereau.

A Mme A. Bélanger, présidente générale des A.F.A.C.C., les autorités fédérales ont donné l'espoir que deux autres magazines américains subiront le même sort. Ce qui contribuera efficacement à faire disparaître du pays toute littérature immorale.

—o0o—

OTTAWA.—A l'avenir, le ministère Bennett aura carte blanche en cas de crise nationale ou de danger pressant pour "la paix, l'ordre et le bon gouvernement du pays". Les Communes ont rejeté par un vote de 60 voix contre 23 les amendements apportés au projet de loi pour le maintien de la législation votée en 1931 pour venir en aide aux chômeurs.

A travers le discours de l'hon. M. Rhodes

Notre commerce international a tombé de 250 millions et demi en 1932-1933.

Notre balance commerciale favorable est de 70 millions et quart en 1932-1933.

Le Canada produira pour 67 millions d'or en 1932-1933.

Le gouvernement réduira le taux d'intérêt des fonds mis à l'épargne postale et les banques suivront.

Il y aura un grand emprunt de conversion en 1933.

Il y aura une enquête par commission royale sur les matières de banque et de monnaie, en 1933, par des experts impartiaux. Ils examineront la question d'établir une banque centrale.

Seul l'impôt sur le revenu a donné en 1932-1933 le montant que le fisc en attendait. Les autres sources de revenus ont toutes été à la baisse.

L'Etat fédéral a dépensé pour enrayer le chômage, cette année, $35,603,000.

L'Etat a avancé aux provinces, à date, depuis 1930, plus de $38,000,000.

Les dépenses compressibles, pour 1933-1934, sont de 145 millions, sur une dépense totale de 369 millions et demi prévue. Le reste est incompressible et inévitable.

"We should live within our income. . ."

Que nous réserve la "C.C.F." ?

C'est un parti fortement incliné vers la gauche, du point de vue social—Son programme est encore en voie d'évolution

On parle beaucoup de C.C.F. à l'heure actuelle. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le résumé d'une conférence faite sur la C.C.F. par le R. P. Louis Chagnon, S.J., ces jours derniers, à Montréal.

C'est un parti fortement incliné vers la gauche, du point de vue social. Son programme est encore en voie d'évolution. Il est difficile de prononcer un verdict absolu et définitif sur des revendications dont l'aspect positif reste encore vague. Les chefs du parti s'acharnent surtout à la critique du capitalisme. Reviendront-ils à des positions plus modérées? l'avenir nous le dira. Mais leur programme actuel, tel qu'exposé au parlement d'Ottawa, dans les séances des 1er et 2 février 1933 est certainement trop radical pour être acceptable aux catholiques. On y propose une nationalisation trop étendue, qui entrainerait par la force des choses au collectivisme. La socialisation limitée à certaines entreprises peut être légitime et opportune, si le bien commun l'exige; mais par contre, la nationalisation trop généralisée conduit fatalement au socialisme. Certains discours prononcés par les chefs du C.C.F. prennent un accent socialiste au sujet de la lutte des classes. Dans l'une de ces harangues tout particulièrement, il y a un appel à la philosophie de Karl Marx qui révèle une mentalité très dangereuse. Dans l'ensemble des discours et du programme, le facteur spirituel semble méconnu, les forces chrétiennes, ignorées. On croirait que la "communauté n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être."

Si certaines réactions sont excessives et dangereuses, il faut reconnaître que des réformes s'imposent, que le capitalisme actuel est vicié par de graves abus. Le régime capitaliste n'est pas à condamner en lui-même, mais tel qu'il existe aujourd'hui, il comporte une prépondérance excessive du capital argent aux mains d'un petit nombre d'hommes qui gouvernent le commerce et l'industrie trop exclusivement en fonction d'intérêts financiers.

Sens péjoratif: abus

Et maintenant, si on veut inclure dans la définition toutes les conséquences funestes et les abus de cette prédominance, il faut dire que le capitalisme concret, entendu au sens péjoratif, est un régime où toute l'organisation et l'activité économique se trouvent subordonnées à l'intérêt égoïste des maîtres de l'argent, au mépris des exigences d'une saine constitution sociale et des plus légitimes revendications du travail. En deux mots, le capitalisme contemporain, c'est la dictature de l'argent.

Principaux griefs

Je résume le procès du capitalisme; voici les principaux griefs: 1. Des cas trop fréquents d'usure; c'est-à-dire le prélèvement d'intérêts et de commissions exagérées dans les opérations de crédit, ou encore des profits excessifs camouflés et dissimulés par des manoeuvres financières; 2. L'abus de la spéculation; 3. Une concentration de la richesse dans un nombre de mains tantôt de plus en plus réduit, tantôt de plus en plus élargi, mais toujours cachées sous le voile de l'anonymat et en fait socialement irresponsables; 4. La dictature occulte des puissances financières sur le pouvoir politique; 5. Une séparation trop profonde entre le monde du capital, maître des instruments de production, et le monde du travail, à la merci des fluctuations du capital, sans protection suffisante contre les crises et le chômage.

Doctrine sociale catholique

Le communisme et le socialisme sont des systèmes antichrétiens, malfaisants et ruineux. Ils tendent à constituer un supercapitalisme d'Etat mille fois plus oppresseur et plus tyrannique que le capitalisme privé.

La doctrine sociale catholique condamne le communisme et le socialisme. Elle défend le droit de propriété privée; elle admet qu'à notre époque, sous le règne du machinisme et de la grande entreprise industrielle un certain capitalisme est nécessaire, inévitable. Mais elle réclame un capitalisme honnête, dirigé par la loi chrétienne de justice et de charité, socialement aménagé par la collaboration des groupements professionnels, judicieusement contrôlé par l'Etat. Ce qu'elle dénonce, ce n'est pas le régime en lui-même, mais ses excès et ses abus, ce qu'elle flétrit, c'est la cupidité égoïste, uniquement au dépens des classes populaires, au mépris du bien commun de la société.

Leçon bienfaisante

A ceux qui trouveraient la doctrine catholique trop sévère je répondrai qu'il y a une sévérité bienfaisante: le socialisme a beau jeu pour s'attaquer à un droit de propriété que le mauvais capitalisme a trop souvent transformé en instrument d'exploitation et de tyrannie; le socialisme a beau jeu pour s'attaquer à la famille, dont on refuse à tant d'ouvriers les paisibles joies; pour s'attaquer à l'autorité politique, qui s'est trop souvent abaissée à servir les intérêts financiers, les moins respectables. L'histoire de l'Europe, et tout récemment l'exemple de la Russie et de l'Espagne, doit être une leçon. Ce qui provoque les révolutions ce sont les abus d'un régime où les classes supérieures trahissent leur devoir social, où l'égoïsme des grands exaspère le mécontentement et la souffrance des petits, de ces prolétaires qui n'ont pas la force de la richesse, mais la redoutable puissance du nombre.

Les devoirs de la propriété

La propriété capitaliste, à raison même de sa puissance, est un droit-devoir, un droit chargé d'obligations sociales, un pouvoir qui doit respecter la grande finalité providentielle des biens de la terre destinés à la subsistance de tous les hommes.

La théorie chrétienne garde le juste milieu entre ces deux excès: le libéralisme économique païen et l'utopie socialiste. Elle fait dire au possesseur honnête et consciencieux: "Ma propriété, elle est à moi, donc elle est pour moi, mais non pas pour moi seul, pour les autres aussi".

L'excédent de richesse, le superflu doit remplir un ministère social. Il doit contribuer aux oeuvres de bienfaisance, il doit servir "à développer une industrie, source abondante de travail rémunérateur, pourvu toutefois que ce travail soit employé à produire des biens réellement utiles". (Quadragesimo anno).

Taxes nouvelles, taxes accrues

Taxe de 2 sous la livre sur le sucre, d'où qu'il vienne et dès maintenant.

Abolition de l'exemption de $2,000 sur les profits des compagnies; hausse de l'impôt à 12½%.

L'impôt sur le revenu personnel de 1932 est d'un minimum de 3% au lieu de 2% sur les premiers $2,000 taxables. L'exemption d'un homme marié sans enfant tombe de $2,400 à $2,000; celle du célibataire de $1,200 à $1,000; celle de tout enfant ou part à charge, de $500 à $400. Pour les revenus de $6,000 et moins, l'impôt sur le revenu de 1932 est plus que doublé.

Tout coupon d'intérêt payable au porteur sera taxable et devra être accompagné d'une déclaration de propriété.

La demi-exemption de taxe de vente de 6% disparait.

Impôt de 10% sur les cosmétiques et articles de toilette, de 5% sur les pneus d'autos, (du 22 mars courant).

Tous les chèques, mandats, chèques de voyage devront porter un timbre d'au moins 3 sous, quelle qu'en soit la modicité du montant. De même les mandats-poste et les bons-poste. (Cette taxe datera du 1er mai 1933).

Pour fins de douane, la livre sterling est évaluée à $4.25 au lieu de $4.40.

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous avons envoyé, il y a quelque temps, un manifeste de la Jeune Génération, à chaque cercle. Quelques-uns, après les avoir fait signer, nous les ont fait parvenir, mais un très grand nombre manque encore à l'appel. Ceci n'est pas simplement une manière de passer le temps, mais un document qui est très précieux pour appuyer le mouvement qui se dessine. Nous demanderions à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir le faire signer immédiatement et nous le faire parvenir, afin que nous aussi, puissions les faire parvenir à qui de droit, en temps.

* * *

Nous demandons à chaque secrétaire de bien vouloir faire remise, le plus tôt possible, au trésorier général, M. Patenaude, de toute somme d'argent qui doit être remise à l'Association. Il n'est pas nécessaire d'attendre pour envoyer le plein montant de l'objectif, car tous les petits montants envoyés chaque mois aident à boucler le budget de l'Association chaque mois. Ceci est absolument nécessaire, surtout de ces temps-ci.

D'ailleurs, nous publierons dans le premier numéro d'avril, le pourcentage de l'objectif atteint par chaque cercle, durant les trois premiers mois de l'année. Ces pourcentages qui seront publiés à la fin de chaque trimestre, renseigneront tous les membres, sur la situation financière de l'Association et des obligations des cercles envers l'Exécutif.

* * *

Nous commencerons cette semaine nos visites de cercles. Quand cette chronique sera lue, nous aurons déjà visité Vegreville, où un cercle sera probablement fondé. Nous donnerons les détails, dans le prochain numéro. Nous comptons aussi rendre visite durant la semaine aux avant-gardistes de Legal, et dimanche prochain, nous comptons être présent à la soirée organisée au profit de l'Association par le cercle de Morinville. Si d'autres cercles voulaient recevoir une visite dès maintenant, nous sommes prêt à y aller à condition cependant que les gens se fassent un devoir de s'y rendre.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général

La dictature à Hitler

Le Parlement allemand la lui accorde par un vote de 441 à 94

BERLIN.—Depuis jeudi, l'Allemagne est gouvernée pour quatre ans par un dictateur. Par un vote de 441 à 94, le Parlement allemand a concédé à Hitler le pouvoir de gouverner par décrets. Parlant d'un balcon à une foule innombrable, Hitler a déclaré que la première phase de son programme est accomplie. Maintenant, à l'oeuvre pour la deuxième phase, a-t-il dit. Au début de la séance, Hitler avait exposé aux députés ce qu'il entendait faire si on lui concédait des pouvoirs absolus. Pour le moment, a-t-il prétendu, il ne saurait être question de restaurer la monarchie. Il faut s'occuper seulement d'empêcher, par tous les moyens, les gens de mourir de faim. S'il faut en croire Hitler, l'Allemagne entend rester en paix avec toutes les nations.

—o0o—

Les dettes de guerre

M. Daladier attendra de connaitre l'attitude de M. Roosevelt

PARIS.—M. Pierre Renaudel a annoncé aux députés socialistes que le premier ministre Daladier a décidé d'attendre que le président Roosevelt fasse connaitre son attitude sur la question des dettes de guerre avant de prendre une décision sur la question du versement qui est échu depuis le mois de décembre. Nombre de ministres et de députés auraient demandé au premier ministre de faire voter le paiement du versement de décembre, mais il est convaincu qu'il vaut mieux connaitre d'abord l'attitude des Etats-Unis. On sait que le député René Richard a présenté une résolution qui demande le paiement immédiat du versement de $19,000,000.

—o0o—

OTTAWA.—Le Dr Gustave Lanctot, archiviste en chef du Canada, a été élu président de la Commission Internationale d'Histoire Coloniale à Paris. Il est le premier Canadien à avoir cet honneur.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = de l'Intérieur

La bonté chez les femmes

Pour être une ménagère accomplie, la femme doit posséder certaines qualités qui s'appellent: l'ordre, l'activité, l'économie, l'amour du travail, le savoir-faire, et la ponctualité.

Ces qualités, que l'on qualifie justement de pratiques, sont en effet essentielles et jouent un rôle important dans la vie de la femme et la prospérité d'un foyer.

J'ai déjà traité chacune de ces qualités et ne voudrais pas y revenir.

Quoique d'une utilité incontestable, ces qualités ne sont pas uniques et il en est d'autres, d'ordre moral, dont la raison d'être est plus utile encore.

Pour être à la hauteur de sa tâche, la femme doit les posséder. Je les nomme: la douceur, la patience, la piété, la modestie et la bonté.

Dans des articles antécédents, je vous ai déjà, mes chères amies, entretenues des quatre premières. Aujourd'hui, je vous parlerai de la dernière.

La femme doit-elle être bonne?

Certainement.

Voyons, d'abord, ce qu'est la bonté et en quoi elle consiste.

La bonté, mes amies, c'est la volonté de faire du bien et ne jamais laisser échapper l'occasion de le faire; c'est le chagrin que l'on éprouve à voir souffrir; c'est le désir d'épargner le malheur aux autres; c'est d'avoir toujours une douce parole, un bon mot, un visage serein et souriant; c'est le désir d'obliger et de faire plaisir, même si cela coûte et ennuie. C'est mettre son coeur, son esprit, ses forces, son talent à la disposition de ceux qui nous entourent et de ceux, surtout, qui nous touchent de près, et cela aussi souvent que nécessaire.

La bonté se manifeste d'autant mieux qu'elle demande plus d'effort et de renoncement.

Pour être vraiment bonne, il faut traiter les autres comme on voudrait être traitée soi-même. Cette mesure est la seule bonne, et elle repose entièrement sur le précepte divin.

Dieu n'est-Il pas la bonté même? N'est-ce pas à sa bonté infinie que nous devons d'exister et de ne pas éprouver, à chaque instant, les rigueurs de sa Divine Justice?

Mais la bonté, mes chères amies, ne s'acquiert pas du jour au lendemain. Pour être bonne, il faut le vouloir et le vouloir fermement.

Il faut combattre, lutter contre sa propre nature, contre ses penchants, car tout être humain est faible. Il faut s'efforcer de remonter le courant de ses inclinations. Nul ne naît sans tâche.

Les suites de la faute originelle sont des obstacles à l'épanouissement de la bonté. C'est pourquoi le combat est nécessaire, un combat vigilant incessant, acharné.

La bonne femme seule peut dire ce que telle bonne parole, telle action charitable lui ont coûté de renoncement et même d'héroïsme; car être bonne, c'est aussi savoir oublier les injures, les injustices, et que cet oubli est difficile, parfois, mais il est obligatoire, cependant.

Et ce qui plus est, la femme qui possède une grande essence de bonté, trouve dans son coeur assez de force pour excuser ceux qu'elle sait avoir tort.

Les excuses atténuent leurs fautes, et, souventes fois, grâce à elle, le pardon des offenses est accordé moins difficilement.

La bonne femme est charitable dans ses désirs, ses pensées, ses paroles, ses actions. Elle sait consoler, conseiller, encourager; elle sait trouver le mot juste, la parole appropriée, elle ne rabaisse, ni ne méprise personne. La réputation du prochain est sacrée pour elle. Elle ne peut même supporter aucune parole portant atteinte à la charité chrétienne et elle avertit charitablement ceux qui s'oublient sur ce point capital.

Si elle est vraiment bonne, la femme accomplit ses actions en vue non seulement de faire plaisir à ses semblables et encore moins d'être considérée d'eux, mais surtout pour se soumettre au commandement divin et faire plaisir à Jésus, la bonté suprême, à Jésus, le doux et humble de coeur.

La bonté est-elle naturelle?

Généralement, non, comme je le dis au début.

La nature est plutôt portée à l'aigreur, à la brusquerie, à la vengeance. Pour devenir bonne, il est donc nécessaire d'avoir la ferme volonté d'acquérir cette qualité, et de cultiver en soi tout ce qui peut contribuer à l'augmenter.

Le premier élément essentiel à l'acquisition de la bonté, c'est la prière. Je dirai même que celle-ci est l'aliment vital de la bonté.

Et si on oublie de prier, on aura beau faire tous les efforts possible, on n'arrivera à rien. C'est dans la prière qu'on trouvera la force nécessaire à l'effort, à une volonté sans faiblesse, à une bonne humeur constante.

Si on prie, il nous sera plus facile d'éviter le péché mortel, le grand obstacle, l'ennemi de la bonté féminine.

L'âme torturée par le remords, troublée par la pensée de son état honteux, ne peut pas être bonne.

La mauvaise humeur est le résultat inévitable du péché mortel et où règne la mauvaise humeur, la bonté n'éclot pas, parce que la bonté suppose la douceur et le calme.

Donc, pour acquérir la bonté, il faut se combattre, soi-même, c'est-à-dire corriger, extirper les défauts de son caractère, et vaincre, chez soi, la mesquinerie.

La mesquinerie joue, dans le coeur, le rôle de l'ivraie. Elle étouffe tout bon sentiment, elle empêche les élans généreux, elle paralyse, en quelque sorte, la bonté.

La femme mesquine craint de rendre service, de s'avancer, de souffrir, de se dépenser. Parfois, elle voudrait accomplir une bonne action, mais elle n'en a pas le courage, son coeur est trop étroit, il craint de trop donner, c'est un égoïste.

La femme qui est bonne, au contraire, a le coeur grand, elle est généreuse en tout et toujours, elle ne croit faire jamais trop, elle aime à être oubliée, parce qu'elle est humble et que sans humilité, sa bonté ne serait que factice.

La bonté doit aussi être marquée au coin de la pureté.

Voulez-vous une femme réellement bonne? Cherchez une femme chaste et vous ne vous tromperez pas.

Le coeur féminin qui cultive le lis de la pureté est un coeur bon. C'est un vase de bonne odeur qui ne cherche et ne demande qu'à répandre ses parfums de bonté suave, de charité douce, d'oubli de soi.

Vous le voyez, mes amies, pour acquérir la bonté, il faut être habile jardinière. Il ne faut pas craindre, de bêcher, de sarcler dans le jardin de son âme.

Il faut être sans pitié pour ses défauts et savoir se servir des grands et sûrs moyens mis à notre disposition par Celui qui a promis de donner la paix aux âmes de bonne volonté.

CLAUDETTE.

LE CANADA

Il est sous le soleil, un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Sur ces bords enchantés notre mère la France
A laissé de sa gloire un immortel sillon;
Précipitant ses flots vers l'océan immense
Le noble Saint-Laurent redit encore son nom.

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite
Et ne quittant jamais, pour chercher d'autres cieux,
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux!

CREMAZIE.

Le travail féminin

Il est un des graves problèmes de l'heure actuelle. Pour le résoudre, économistes et sociologues se torturent les méninges.

Le cas qui nous intéresse et qu'on étudie le plus dans le moment, c'est celui des femmes mariées qui occupent les emplois qui devraient logiquement aller à des pères de famille.

Un peu partout, dans le pays et les pays étrangers, il est question de les renvoyer au foyer.

L'on annonçait précisément ces jours-ci que les industriels et les hommes d'affaires belges avaient commencé, il y a quelque deux mois, à remplacer dans leurs personnels par des chômeurs, chefs de famille, les jeunes filles ayant leurs parents et les femmes mariées. Un industriel bruxellois, déclarait que c'était l'un des moyens les plus acceptable—parmi d'autres, il est vrai,—de faire face à la situation créée par le chômage.

Ne vient-on pas de constater qu'ici même aux Etats-Unis, la proportion des femmes mariées travaillant dans les usines seulement s'élevait à 19 pour cent?

Ainsi donc sur cinq ouvrières. l'une d'elles est mariée!

Si l'on avait des statistiques sur les femmes mariées dactylos, employés de bureau, etc., ajoute un confrère, le pourcentage serait encore plus imposant. Si l'on ajoute aux femmes mariées les jeunes filles qui ont leurs parents et qui travaillent sans nécessité urgente, l'on comprendra pourquoi il y a tant de chômage chez les hommes et surtout les hommes mariés, regrettablement.

Hygiène

Veillons aux dents des enfants. Soignez-les

Les médecins combattent avec juste raison le préjugé qui veut que le mal de dent, si douloureux qu'il puisse être, soit un malaise passager. Ils estiment que la carie dentaire est une maladie qui peut en déterminer d'autres beaucoup plus graves. A leur avis, l'enfant qui a la bouche pleine de dents gâtées et douloureuses ne saurait devenir fort, robuste et sain. Leur opinion à cet égard peut être ainsi résumée:

Sans parler de la fétidité de l'haleine, des maux de tête, des troubles locaux, fluxions, abcès, douleurs souvent intolérables qui proviennent du mauvais état des dents, nombre d'affections d'estomac et de l'intestin sont provoquées ou aggravées par l'irritation des muqueuses consécutive à l'ingestion insuffisamment soumis à l'action de la mastication et de la salive.

S'il est vrai qu'une simple irrégularité dans la disposition des dents peut déterminer des conséquences telles que la rupture de l'équilibre articulaire des dents, un développement anormal des mâchoires et de la face, des troubles de la phonation et de la respiration, à plus forte raison doit-on s'attendre à ce que les dents malades deviennent un milieu de culture éminemment favorable aux plus redoutables microbes qui, par l'air, pénètrent jusque dans les poumons, avec la salive dans l'estomac, et par la voie lymphatique, s'insinuent dans l'organisme, comme le prouvent le gonflements des ganglions du cou chez presque tous les enfans ayant les dents cariées. Toujours dangereuses, ces complications le sont particulièrement chez l'enfant ou l'adolescent, parce que leur organisme en voie de formation, partant plus délicat, offre moins de résistance aux maladies infectieuses.

Les soins dentaires doivent être donnés dès le bas âge, au cours de la période, pendant laquelle les dents, en voie de formation ou légèrement atteintes, peuvent être l'objet d'un traitement efficace. On peut poser en principe que toute dent malade qui n'a pas été soignée à temps, pendant l'enfance ou l'adolescence, est une dent perdue.

L'importance de l'hygiène dentaire est donc incontestable.

Précision

Tous les soirs, la maman réunit près d'elle ses deux petits pour leur faire réciter leurs prières: Joseph, 4 ans et Marie-Rose, 3 ans. Joseph récite la sienne et la petite ensuite commence: "Jésus, Marie, Jo. . ."

Rendu là, le petit frère l'interrompt, —Dis Donc: "le petit Joseph", plutôt. . .

Bon ménage

—Moi, j'entretiens avec ma belle-mère des relations très amicales.
—Elle demeure avec toi?
—Non en Australie.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Vendredi, le 17 mars, le cercle Sainte-Anne tient sa réunion hebdomadaire sous la présidence de Soeur Marie de Sainte-Eulalie de Mérida, supérieure et présidente honoraire de l'Avant-Garde. Assistent à cette heure nationale, Soeur Marie de Sainte-Lucie du Sacré-Coeur, directrice du cercle et Soeur Marie de Saint-Joseph-Augustin ainsi que tous les avant-gardistes de la classe.

On commence par la prière puis M. le président souhaite la bienvenue et demande la lecture des minutes. Lues par Mlle Andréanna Roy, secrétaire, elles sont adoptées sur proposition de Mlle Florence Gamache et de M. Jean-Louis Dumont.

Sur demande de MM. Armand Mailhot, Joseph L'Abbé, Donat Lemire et Mlle Thérèse Langelier, deux nouvelles propositions sont acceptées. Ces résolutions passées chaque semaine aident grandement à la vitalité des cercles.

A l'unisson, on déclame la poésie de Louis Veuillot: "J'ai cru, je vois". M. Armand Gervais en donne le commentaire.

Mlle Yvette Martineau sait se faire très intéressante en lisant la page historique du 16 mars 1649, puisés dans les "366 anniversaires canadiens de M. Elie Salvail.

M. Camille Moulun fait lecture de sa composition intitulée: "Le cultivateur".

La leçon d'histoire du Canada portant sur Mgr de Laval est présentée par Mlle Bernadette Morin.

Mlle Marie-Ange Lévesque est chargée de la lecture canadienne; elle parcourt les pages de "Feuilles éparses" qui nous relatent les contes de bonne-maman sous le titre de "Il y avait une fois".

Nous avons de nouveau le plaisir d'entendre la lecture d'une composition sur "Le cultivateur". C'est Mlle Florence Gamache qui s'exécute cette fois.

Invitée par M. le président, Soeur Supérieure démontre la nécessité qu'il y a de bien employer le temps consacré à l'étude du français; l'avantage que nous pouvons retirer d'une étude sérieuse et le grand besoin que nous en aurons plus tard.

M. le président au nom de son cercle remercie Soeur Supérieure et l'assure que ses bonnes paroles porteront leurs fruits.

L'ajournement ayant été proposé par M. Philippe Gamache et Mlle Jeanne Constantin, M. le président demande que nous chantions notre hymne national.

Ainsi se termine au cercle Sainte-Anne la réunion du troisième vendredi de mars.

Une journée des plus agréables

Mardi, le 21 mars, nous avions le bonheur de posséder S. Exc. Mgr Joseph Guy accompagné de M. l'abbé Allyre Charest, secrétaire de Sa Grandeur.

A 6 h. 45, Monseigneur dit sa messe dans la chapelle du pensionnat.

Au cours de l'après-midi, les enfants sont conviés à la salle paroissiale pour assister à une représentation cinématographique. Mentionnons ici la présence de M. l'abbé Mallet, curé de Guy et celle du R. P. Demers, curé de McLennan.

Avant la démonstration, les élèves offrent leurs voeux de fête dans une intéressante saynète laquelle se termine par l'adresse qui traduit les voeux de nos coeurs à l'adresse de Son Excellence. Puis, la chorale entonne le chant de fête dans lequel elle sait faire vibrer tous les sentiments de son âme.

Son Excellence en termes très appropriés remercie ses enfants de leurs bons souhaits et donne les conseils propres à produire du bien dans chacune des âmes qui l'écoutent.

Durant près de trois heures, grâce au dévouement de M. l'abbé A. Charest, nous sommes intéressés vivement par les nombreuses pellicules qui se déroulent devant nous.

La gente écolière, avant de quitter la salle, traduit sa reconnaissance envers M. l'abbé A. Charest par un mot de remerciement lu par M. Emile Gamache.

M. le secrétaire se dit très touché de cette délicatesse et remercie à son tour de l'assurance que nous lui avons donnée de prier à ses intentions.

A notre si dévoué évêque et à son secrétaire nous offrons avec nos remerciements, nos meilleurs voeux d'un long et fructueux apostolat.

Puissions-nous souvent jouir de l'insigne faveur de posséder Son Excellence et M. l'abbé Charest parmi nous.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

La présidente fit la prière habituelle et notre assemblée procéda comme à l'ordinaire.

Les compositions sur La Vérendrye comparant son temps avec les changements du temps actuel et les impressions qu'éprouverait cet explorateur à revoir la transformation des vastes plaines qu'il traversa lors de ses découvertes, étaient en général assez bien réussies. La meilleure était celle de Mlle Laura Dargis.

Après notre assemblée nous nous sommes séparés heureux et fiers de faire partie de cette bienfaisante organisation.

CERCLE DOLLARD DES ORMEAUX

Comme toujours l'heure de l'assemblée du cercle Dollard est toujours bienvenue.

Pour faire suite à nos leçons d'histoire sur la déportation des Acadiens, et, en même temps, pour en souligner la portée, leur chant national fut rendu avec beaucoup d'âme, ce qui fut très apprécié de tous.

Sur motion des avant-gardistes, à tour de rôle des anecdotes d'histoire nationale furent lues et mirent en mémoire plusieurs forts intéressants que nos textes d'histoire, passent toujours sous silence.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Voici enfin vendredi! Le jour où l'on entendrait le nom de tous ceux qui se seraient oubliés dans leur langage. Chacun espérait entendre le nom de son voisin plutôt que le sien. Inutile de dire que le silence parfait régnait dans la classe à ce moment. Voici quelques expressions lues par M. le président: ouais pour oui, hein? je peux-tu? etc. Il fit aussi remarquer qu'il y avait plus de garçons que de filles sur cette liste. On proposa ensuite de continuer cette guerre au langage incorrect. Vint ensuite notre discussion littéraire: "La religion dans notre histoire", nous intéressa beaucoup et nous montra surtout la foi profonde de nos ancêtres et l'amour qu'ils avaient pour leur Dieu et leur patrie. Puissent leurs exemples développer en nous un aussi sublime courage!

CERCLE STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Nous avons commencé notre assemblée de la semaine par une courte prière suivie de la lecture des minutes qui ont été acceptées.

Puis nous avons lu nos histoires sur "Les Indiens d'autrefois" et après quelques discussions celles de Mlle Jeannette Limoges et de M. Gabriel Ouimet ont été choisies comme les plus intéressantes et les mieux lues.

Tout s'est terminé par le chant national "O Canada".

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

POUR AVRIL

Intention générale bénie par le St-Père: Que par leur vie chrétienne les catholiques soient l'exemple de tous.

L'apostolat le plus simplifié, à la portée de tous, celui qui s'exerce par le fait de sa seule présence, c'est l'apostolat de l'exemple. Eloquent et péremptoire, l'exemple de la vie répond à toutes les questions, à toutes les objections. L'axiome suivant n'a jamais été démenti: "Les paroles émeuvent; les exemples entraînent." "Le chemin des conseils est long vers le coeur; le chemin de l'exemple est court et rapide." On peut même ajouter que, dans la vie, le seul précepte et le seul conseil ne suffiront pas. Le Verbe s'est incarné pour nous donner l'exemple. Il avait dit: "Soyez miséricordieux, soyez justes, soyez chastes", et les hommes n'étaient ni justes, ni miséricordieux, ni chastes. Il a pris un corps, il a revêtu une nature d'homme. Il a dit: "Mc voici, Père, pour faire votre volonté." Aux hommes il a dit: "Faites comme moi"; et comme ce Sauveur divin n'était pas seulement une voix sèche mais un Dieu homme pleine de grâce, de douceur et d'attirance, sa parole est plus facilement obéie.

L'apostolat de l'exemple parmi les hommes par d'autres hommes est nécessaire. Une bonne et sainte vie, "un juste milieu entre l'ostentation et le respect humain", sur la place publique, à l'église, à sa demeure; en parlant, en se récréant, en se vêtant; celui qui vit ainsi, quand il ne parlerait, ni ne prêcherait, exhorte déjà, par la contagion du bien, à d'autre bien.

Intention missionnaire.—La pacification chrétienne de l'Inde.

Chez les Hindous la caste domine la vie religieuse et sociale. Sur les 350 millions d'être humains il y a plus de 40 millions de "sans-caste" ou d'intouchables. Ces pauvres sont les vrais rebuts de la société hindoue. Parmi eux surtout s'exerce le zèle missionnaire qui rencontre cependant de grands obstacles; l'islam qui forme un parti puissant, et aussi le protestantisme qui a la protection du gouvernement anglais. Prions le Sacré-Coeur que la vague de nationalisme qui souffle actuellement sur l'Inde ne nuise pas au catholicisme.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

PREMIERE EPOQUE

L'ENFANCE (1534 à 1633)

(1re période) Découvertes, 1534 à 1543 -- (2ème pér.) Abandon et commerce libre, 1534 à 1598 -- (3ème per.) Tâtonnements, 1598 à 1633

TROISIEME PERIODE
(suite)

21. Quels étaient les privilèges et obligations des Cent-Associés?

I. Privilèges. "Pour récompenser la Compagnie des grands frais et advances, qu'il lui conviendra faire pour parvenir à la dite peuplade, entretien et conservation d'icelle. . ." Louis XIII accorde:

a) A la Compagnie ni plus ni moins qu'un **empire** (de l'est à l'ouest de Terreneuve à la Mer douce, c'est-à-dire aux Grands Lacs; du sud au nord, de la Floride à la mer polaire) et il ne garde que son droit théorique de souveraineté.

Pouvoir de distribuer des terres, des titres et des honneurs.

Deux vaisseaux de guerre équipés et prêts à faire voile.

Douze lettres de noblesse "en blanc".

Monopole des pelleteries, à perpétuité.

Monopole du commerce pour quinze ans (excepté morue, baleine).

b) Aux colons:

Liberté de **faire la traite,** pourvu qu'il passe ses fourrures par les magasins de la Compagnie.

Les colons gardent tous leurs droits de citoyens français et peuvent les léguer à leurs descendants sans aucune restriction.

Les compagnons sont réputés maîtres, après six ans passés dans la colonie.

Les nouveaux colons seront logés, nourris et entretenus de toutes choses nécessaires à la vie pendant trois ans.

II. Obligations imposées à la Compagnie.

a) Chacun des associés (non pas les colons) devait verser à peu près $500 en trois ans.

b) Faire passer au Canada dans le courant de l'année 1628 de deux à trois cents hommes de tout métier, et d'en augmenter le nombre les années suivantes, jusqu'à 4,000 de l'un et de l'autre sexe, dans les quinze années qui suivront et qui se termineront le 31 décembre 1643.

c) De pourvoir à la défense de la colonie, à l'entretien de 3 ans.

d) D'entretenir au moins trois ecclésiastiques dans chacune des "habitations" qui seront formées, à moins que pour se décharger de cette dépense, les associés préfèrent donner aux prêtres des terres suffisantes pour leur besoin.

e) Les listes d'embarquement doivent être rédigées et soumises à l'approbation des directeurs, qui doivent donner la préférence "aux soldats, artisans et autres personnes, tant hommes que femmes, qui leur seront nommés par les associés."

Les Cent-Associés firent preuve d'un beau zèle, pendant les premières années; mais sa ferveur ne tardera pas à déchoir. Peu à peu le patriotisme cèdera le pas à l'intérêt et à la suite de pertes imprévues, la compagnie fera faillite et finira par abdiquer au printemps 1663.

22.—Racontez la prise de Québec par les frères Kirke.

Québec depuis sa fondation avait connu des mauvais jours; mais, grâce à l'énergie et au savoir faire de Champlain, si la pauvre petite ville ne progressait guère, du moins elle vivotait.

Hélas! la pire épreuve l'attendait au moment même où la création de la compagnie des Cent-Associés semblait lui avoir communiqué un regain de vie.

David, Louis et Thomas Kirke, trois frères huguenots, originaires de Dieppe et associés de William Alexander dans la Cie des Marchands Aventuriers du Canada, après avoir pris Port-Royal et saccagé nos établissements d'Acadie, s'emparèrent de Tadoussac et détruisirent la ferme du cap Tourmente.

Le 10 juillet 1628, Champlain, qui n'avait à sa disposition pour défendre la place qu'une trentaine d'hommes et 50 livres de poudre à canon, vit arriver en rade de Québec un messager des Kirke, qui le somma de livrer "l'abitation" sans retard.

Malgré ses maigres ressources, Champlain fit fière contenance; "en ces circonstances bonne mine n'est pas défendue", dira-t-il plus tard dans son journal.

Les Kirke, intimidés par une si belle assurance décidèrent de s'embusquer à Tadoussac, d'intercepter tout ravitaillement et de réduire Champlain par la famine.

Les directeurs de la Cie des Cent-Associés étaient alors dans toute la ferveur du début. Sachant que Champlain et ses hommes crevaient de faim, à la fin de l'été 1628, ils dépêchèrent vers Québec, Roquemont avec des vivres et des renforts, lui recommandant expressément de faire diligence et d'éviter **tout risque et tout retard.**

Il semblerait que Roquemont, au lieu de suivre la consigne s'attaqua lui-même à la flotte des Kirke, qui était beaucoup plus forte et beaucoup mieux armée que la sienne. Dans tous les cas, il fut vaincu et fait prisonnier avec tout son monde.

Privés de ces secours, les gens de Québec auraient tous dû mourir de faim pendant l'hiver 1628-29. Rationnés jusqu'à l'extrême limite, ils se maintinrent cependant en se nourrissant d'écorces et de racines; mais au printemps, ils étaient complètement épuisés.

Aussi le 19 juillet 1629, lorsque les Kirke se présentent devant Québec, ils n'ont qu'à tendre la main pour cueillir cette population exténuée qui, dans les circonstances était tentée de saluer les ennemis comme de véritables libérateurs. Tous sont impatients de retourner en Europe, huguenots comme catholiques.

Les Kirke triomphants s'emparent de la ville et transportent tous les colons à Plymouth, où ils apprennent à leur grand désespoir que la paix de Suze, signée le 24 avril 1629, annule leur conquête.

23.—Quelles furent les conséquences de la prise de Québec en 1629?

Cette prise de Québec, annulée dès le principe par la paix de Suze, ne pouvait évidemment pas mettre en questions les droits de la France sur la valle du Saint-Laurent; mais elle eut d'autres effets inattendus, que nous ne pouvons pas nous empêcher d'appeler **providentiels.**

a) La prise de Québec en 1629 purgea la colonie d'un seul coup de cet élément huguenot, que Richelieu reconnaissait comme nuisible, mais qu'il ne se sentait pas de taille à déraciner et à ramener en France. Lorsqu'en 1633, Champlain reviendra reprendre son oeuvre, il trouvera sans doute bien des ruines; mais il aura champ libre pour fonder ce qu'il rêvait depuis si longtemps: une colonie homogène et franchement catholique.

b) Cette aventure acheva de convaincre Champlain que c'était une grave illusion de compter uniquement sur les ravitaillements venus de France, et que pour mettre la colonie à l'abri de la famine, ce n'était pas tant le commerce que l'agriculture, qu'il fallait encourager.

Personne ne peut douter que ces deux effets ont eu une influence décisive sur l'avenir de la colonie. C'est déjà plus qu'il n'en faut pour appeler, au moins **au figuré, de tels effets providentiels.**

Mais combien cette expression nous apparaît plus rigoureusement vraie, si nous examinons un peu le cours extraordinaire des événements, qui ont amené la chute de Québec en 1629.

Il est relativement facile de comprendre la crânerie de Champlain en face d'un ennemi dix fois plus fort que lui, l'ardeur inconsidérée de Roquemont à Tadoussac et l'endurance des colons, qui s'escriment à compter des pois et à manger des racines; mais qui pourra nous expliquer par les données ordinaires de la sagesse humaine la conduite des frères Kirke en cette circonstance?

a) Pourquoi, lorsque grisés par une série ininterrompue de succès, à Port-Royal, à Miscou, à Tadoussac, etc., les Kirke hésitent-ils à se jeter sur Québec, qui est évidemment leur objectif et le couronnement suprême de leur expédition? Ils n'auraient fait qu'une bouchée de la bicoque de Champlain et de sa poignée d'hommes, mal fournis de vivres et de munitions.

b) Pourquoi, si les Kirke voulaient absolument intercepter les ravitaillements, vont-ils s'embusquer à Tadoussac, où le fleuve à sept lieues de large, alors qu'il a à peine trois quarts de lieue vis-à-vis Québec?

c) Pourquoi sur les cinq expéditions envoyées au secours de Champlain en 1629, n'y en a-t-il pas une seule qui atteint le but? Elles échouent toutes en route et pour des raisons les plus bizarres et les plus variées.

d) Enfin, pourquoi les Kirke aboutissent-ils à un résultat absolument contraire à celui qu'ils visaient? Ils voulaient détruire la colonei française et ils la sauvent.

Digitus Dei est hic.

24.—Que devons-nous à Champlain?

Nous lui devons:

1. La fondation de la colonie, le choix judicieux des sites de Québec, de Montréal et Trois-Rivières; l'établissement de "l'abitation de Québec" et du château Saint-Louis, qui furent longtemps la tête et le coeur de la colonie.

2. Les premiers essais de culture.

3. La venue des premiers missionnaires Récollets et Jésuites, qui ne resteront pas enfermés dans les bateaux, comme les prêtres amenés par Cartier, mais qui vinrent au Canada pour y travailler à la conversion des sauvages comme à la desserte des blancs; pour fonder des églises et des écoles, pour se dépenser sans réserve et pour mourir sur la brèche.

4. L'exploration minutieuse et méthodique du Canada, dont Cartier n'avait entrevu que la bordure.

5. D'avoir débarrassé la colonie des compagnies marchandes, qui la rongeaient comme un chancre.

6. Il a réussi à faire bannir du Canada les Huguenots, qui étaient un obstacle permanent à la bonne entente parmi les colons et à la conversion des infidèles.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.
Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.
—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Les concerts français du poste CKUA

Lés octrois annuels que la Législature vote en faveur de l'Université d'Alberta ont subi, lors de la présentation des derniers estimés budgétaires, une coupure considérable.

Dans les milieux universitaires, on prédisait une telle coupure que semblait exiger le prolongement de la crise actuelle.

Les revenus, à la Trésorerie provinciale, comme partout ailleurs, ont sensiblement diminué. Comment alors essayer d'équilibrer un budget, sans prendre des mesures énergiques, radicales. Sous prétexte d'économie, on supprimera ici, on retranchera ailleurs.

* * *

Les magnifiques concerts français irradiés depuis quelques années du poste CKUA, Université d'Alberta, seraient prochainement discontinués, apprenons-nous de source autorisée. L'arrêt dans l'émission de ces concerts aurait été décidé à la suite de la réduction à leur plus simple expression des allocations accordées à l'Université par la Législature albertaine.

C'est malheureux.

Nous savons pertinemment que les concerts français irradiés du poste de l'Université étaient très goûtés non seulement des Canadiens français mais aussi d'un très grand nombre de nos amis de langue anglaise. Ces derniers surtout suivaient avec un vif intérêt les cours de français inuagurés à la radio par M. Hector Allard et continués après le départ de ce dernier pour Ottawa, par M. le professeur Henry de Savoie.

* * *

Le secrétaire général de l'A.C.F.A. a déjà écrit à tous les secrétaire des cercles locaux de l'A.C.F.A. pour leur demander, vu le sort probable réservé aux concerts français de l'Université, d'écrire et de faire écrire aux autorités universitaires afin de les inciter à continuer, dans la mesure du possible, l'émission hebdomadaire, parfois bi-hebdomadaire, d'une heure entièrement française. Quelques cercles, croyons-nous savoir, se sont empressés d'écouter la suggestion émise par le secrétaire général et lui ont fait parvenir un nombre assez considérable de lettres dont plusieurs rédigées par des compatriotes anglais témoignent du profond regret qu'ils éprouveraient si l'Université cessait d'irradier ses magnifiques émissions françaises.

Nous sommes persuadé que tous les Canadiens français de la province d'Alberta unis à ceux de leurs nombreux compatriotes de langue anglaise qui ont su, à maintes reprises, apprécier la valeur artistique et musicale des concerts français, seront profondément déçus si l'Université retranche de ses programmes radiophoniques les heures dédiées avec tant de courtoisie à l'élément de langue française et à ses nombreux amis Anglo-Canadiens.

En écoutant les concerts français, plusieurs de nos concitoyens de langue anglaise ont appris à mieux connaître la mentalité canadienne française et partant à l'apprécier, à la considérer comme un apport précieux à la vie canadienne dont vivent deux grandes races qui possèdent les qualités nécessaires à l'édification d'un peuple puissant, appelé à de grandioses destinées.

* * *

Tout en exprimant respectueusement notre reconnaissance à l'Université de tout l'encouragement qu'elle a donné dans le passé à la diffusion et à l'étude de la langue française, nous osons espérer qu'elle ne se résoudra à ne plus irradier les concerts français si bien préparés et partant si instructifs que sous la pression de nécessités inéluctables.

Maurice Lavallée.

Votre journal

Nous remercions toutes les personnes qui, au cours de leurs conversations, au sein des réunions de leur cercle, prêchent la doctrine de la conservation de notre oeuvre de presse française, par le prompt paiement de l'abonnement quand il est échu et par l'encouragement aux services auxiliaires du journal: impressions, reliure, etc.

Plusieurs fois, nous avons fait appel à nos abonnés retardataires. Quelques-uns ont répondu. D'autres ont fait la sourde oreille: est-ce par insouciance, oubli, mauvaise volonté? Nous ne savons trop quoi penser.

Nous réitérons notre appel, avec l'espoir d'être mieux entendu. Nous demandons instamment à tous nos abonnés arriérés dans le paiement de leur abonnement de nous faire remise au plus tôt. Et si quelques-uns sont absolument incapables de s'acquitter de leur dette envers la "Survivance", qu'ils aient au moins le souci de nous le dire. Plusieurs ne savent pas quand leur abonnement est échu. Rien de plus facile pourtant. La bande jaune qu'ils trouveront au coin gauche de la première page du journal porte, outre leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement. Un exemple: M. Ygrecque Zède, **Février 33.** La date: **février 33**, indique que l'abonnement est échu depuis un mois; si c'était **février 32** au lieu de **février 33**, l'abonné serait en retard d'un an dans le paiement de son abonnement.

Ne manquez pas, dès la réception du présent numéro, de vérifier, en lisant attentivement la bande jaune de votre journal si votre abonnement est payé ou non.

M. L.

Un impôt exhorbitant

Le discours prononcé par le ministre des Finances, hier, nous ramenait à dix-huit ans en arrière, pendant la Grande Guerre, alors que chaque session donnait lieu à des impôts nouveaux destinés à combler les dépenses folles qui se faisaient alors, non seulement pour la guerre, mais dans tous les domaines de l'administration fédérale. Comme il y a dix-huit ans, non seulement on a recours à des impôts dont plusieurs sont exagérés, qui atteignent de plus en plus la masse des consommateurs, mais il semble comme alors que des indiscrétions ont au lieu et que des gens en profiteront pour réaliser du jour au lendemain de plantureux bénéfices.

Si on peut reprocher au gouvernement la nouvelle échelle d'impôts sur le revenu, le timbre de trois sous sur tous les chèques, quel qu'en soit le montant, et d'autres changements qui atteindront un plus grand nombre encore de petits consommateurs, il n'en est probablement pas de plus exagéré, sinon de plus injustifié, que le nouvel impôt de deux sous par livre sur le sucre.

Deux sous par livre, cela à première vue peut ne pas frapper l'observateur superficiel. Mais si on tient compte du fait que le prix du sucre à la raffinerie était d'environ 4 sous la livre et qu'il a été moindre encore il n'y a pas longtemps, cela représente donc en fait un impôt de cinquante pour cent. Et cela sur un produit alimentaire qui est absolument nécessaire, qu'on utilise à chaque repas, qui est même à la base de l'alimentation des enfants dès leur naissance. Pourvait-on imaginer impôt plus exorbitant? Pouvait-on en trouver un qui atteindrait un plus grand nombre de personnes?

Le sucre est un produit essentiel dans l'alimentation. Cela était si bien reconnu que jusqu'à ces dernières années il était exempté de la taxe de vente. Puis l'an dernier, si nous avons bonne mémoire, afin d'augmenter les revenus de l'Etat, on décida d'imposer une taxe de vente mitigée sur ce produit et depuis cette taxe était de 3% alors que dans le cas des autres produits elle est de 6%. On connaissait donc encore la nécessité du sucre. Maintenant, non seulement ce produit sera sujet à la taxe de vente de 6% comme tous les autres, mais de plus un impôt de 2 sous par livre ou de 50% est imposé.

Ainsi hier, ou plutôt il y a quelques jours, on pouvait obtenir du sucre à 4 sous la livre des raffineries, plus une taxe de vente de 3%. Aujourd'hui, il faudra payer 6 sous plus une taxe de vente de 6%. En d'autres termes, alors qu'on payait le sucre un prix net de $4.12 les cent livres, il faudra payer à partir d'aujourd'hui, —chez le raffineur toujours, car le prix au détail sera proportionnellement plus élevé—$6.36 les cent livres. Comme le marchand établit son prix en se réservant un bénéfice moyen sur le montant qu'il débourse, cela signifie que le coût du sucre au détail sera probablement augmenté d'environ 2½ sous la livre.

Autre fait à signaler, et celui-ci aussi a son importance: c'est que tous les stocks de sucre chez les raffineurs ont été raflés. Hier matin des manufacturiers se sont adressés à plusieurs raffineries pour se procurer du sucre, mais on leur a répondu qu'on n'en avait plus, que tout avait été vendu. Quels ont été les acheteurs? Comment se fait-il que certaines gens se soient subitement empressés d'accaparer les stocks considérables des raffineries? Est-ce simple flair ou bien avaient-ils été charitablement avertis par des amis de l'impôt exorbitant qui allait être imposé? On répète par exemple que des gens ont ainsi acheté récemment des stocks considérables, beaucoup plus qu'ils ne l'ont jamais fait depuis des années. Des maisons auraient même acheté près d'un million de livres de sucre en peu de temps. Comment expliquer tout cela?

Il y aurait ici probablement matière à une enquête intéressante. C'est à l'opposition qu'il appartient de tirer toute cette affaire au clair.

Clarence HOGUE, (Le Devoir).

Si courte que soit la vie, vous laissez longtemps après vous le bien ou le mal dont vous aurez rempli vos jours. N'eussiez-vous gâté qu'un coeur, combien en gâtera-t-il d'autres? N'eussiez-vous préservé qu'une âme, combien d'âmes ne préservera-t-elle pas?—Louis Veuillot.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

FORTS DES PRAIRIES

(suite)

Fort Jasper

Continuant à remonter la rivière Athabasca, nous arrivons à proximité des grands sommets neigeux. Au point où le fleuve s'élargit pour former le Lac à Brûlé, nous aurions vu autrefois le premier fort de cette région. Il avait été bâti pour la Cie des Aventuriers, en 1799, et portait le nom de Rocky Mountain House, comme celui que nous avons vu bâtir la même année sur la rivière Saskatchewan. Il n'exista que peu de temps. Jasper Hawes en ayant reçu le commandement, en 1801, le transporta à 16 milles plus haut, là où la rivière s'élargit de nouveau pour former le lac Jasper. Ce second fort porta, aussi bien que le lac sur les bords duquel il était construit, le nom de son fondateur, Jasper. Il devait demeurer en activité jusqu'en 1875, et jouir d'une assez grande importance. Milton et Cheadle, qui le visitèrent en 1862, le décrivirent avec une visible complaisance. "Le fort Jasper, disaient-ils, est une bâtisse blanche, propre, entourée d'une palissade peu élevée, et située au centre d'un magnifique jardin de fleurs sauvages, qui forment un riche tapis aux couleurs brillantes et variées; le fond du tableau est formé par des pins d'un vert sombre, dont les épais fourrés garnissent la base des collines. Plus haut, une ceinture d'arbrisseaux vert tendre et d'herbage gardaient leur verdure printanière, faisant contraste avec les arbres de couleur plus foncée, en bas, et les rocs échelonnés en amphithéâtre, en haut, dont les sommets étaient couverts de neige". (The North-West *Passage by Land*, p. 228).

Deux autres postes furent construits dans le voisinage du Fort Jasper, tous deux connus sous le nom de Henry's House. Le plus ancien, qui était aussi le plus éloigné, avait été bâti par Alexandre Henry, en 1811, au confluent de la rivière Miette avec la rivière Athabasca. Il n'eut que deux ou trois ans d'existence. Le second ne devait être abandonné que vers 1861. Il fut élevé par William Henry, en 1812, non loin du confluent de la rivière Snaring avec l'Athabasca, à 20 milles en amont du Fort Jasper, dont il fut considéré comme le poste avancé.

De Jasper, revenons à Edmonton par l'étroit sentier qui autrefois les réunissait, à travers bois.

* * *

Quatrième et dernière excursion: d'Edmonton à la Rivière la Paix

Nous prenons la direction du nord-ouest, passons près du lac la Nonne et atteignons la rivière Athabasca au Fort Assiniboine. Nous continuons ensuite en ligne droite, à travers la forêt, pour arriver à l'extrémité ouest du Petit Lac des Esclaves. Ou bien, du Fort Assiniboine, nous descendons la rivière Athabasca jusqu'à son confluent avec la rivière qui décharge le Petit Lac des Esclaves, nous remontons ce petit affluent et traversons le lac de l'est à l'ouest. Après une sorte d'étranglement, où il n'a plus que la largeur d'un fleuve, sur lequel passe la route actuelle, le lac s'élargit de nouveau en une baie que l'on appelle la Baie du Boeuf (Buffalo Bay). Arrêtons-nous-y.

Fort du Petit Lac des Esclaves

Sur la rive orientale de cette Baie du Boeuf, en un lieu des plus agréables à la vue, la Cie du Nord-Ouest érigea un fort dès avant 1802. La Cie des Aventuriers l'y suivit; et les combats de partout se virent encore en ce lieu. La Cie du Nord-Ouest, en effet, s'empara du fort de sa rivale, en 1817. L'union de 1821 mit fin à la lutte, et le fort de la Cie de la Baie d'Hudson a existé jusqu'à nos jours. Nous verrons M. Bourassa s'y rendre, en 1845.

Fort Dunvégan

Du Petit Lac des Esclaves, M. Bourassa s'en alla au Fort Dunvégan, sur la rivière la Paix. Allons-y avec lui. Nous nous arrêtons au point d'intersection du 118e 40' de longitude ouest avec le 56e de latitude nord. La Cie des Aventuriers s'y établit vers 1800, bâtissant son fort sur la rive Nord de la rivière. Vers le même temps la Cie du Nord-Ouest s'installa sur la rive opposée; mais bientôt, abandonnant ce premier fort, elle passa la rivière et se mit à côté de sa rivale. L'unique fort qui subsista après la fusion des deux compagnies est resté en exercice jusqu'en 1905. Quand M. Bourassa le visita, en 1843, il n'y vit de remarquable que "sa position géographique, dit-il, dans un trou de 500 pieds, c'est à dire au pied des écores, ou côtes abruptes de la rivière".

Fort des Fourches et Vermillon

Descendons maintenant la rivière la Paix, toujours en compagnie de M. Bourassa. Parvenus au grand coude qu'elle fait lorsque, venant de l'ouest à l'est, elle se dirige tout à coup vers le nord, et où elle reçoit, à rive droite, les rivières Boucane et de Coeur (Smoky et Heart rivers), admirons le site sur lequel s'élève aujourd'hui la ville de Peace River, et notons qu'un petit établissement, nommé le Fort des Fourches, y fut construit, en 1792, par Alexandre MacKenzie, pour la Cie du Nord-Ouest. Il fut fermé quelques années après l'union de 1821.

Continuons à descendre la Rivière la Paix, jusqu'à l'intersection du 116e de longitude avec le 58e 30' de latitude, où nous voyons l'embouchure de la rivière Boyer, à rive gauche. Ce Boyer, dont la rivière porte le nom, était un Canadien français, envoyé dant cette région vers 1781. C'est lui qui bâtit, en 1798, le premier Fort Vermillon, connu sous le nom de fort Boyer, puis de "Vieil Etablissement". *Après la fusion de 1821, la Cie de la* Baie d'Hudson, après l'avoir d'abord supprimé, le rétablit, à cinq milles en amont de la rivière Boyer. Il est encore en activité.

* * *

Après cette longue excursion à travers le pays, le lecteur doit se sentir fatigué. Qu'il se console: cette fatigue aura sa récompense. Il lui sera beaucoup plus facile maintenant de suivre les Missionnaires, qu'il doit lui tarder de voir, comme il nous tarde de les lui présenter. Toutefois, qu'il veuille bien patienter un peu plus, car si nous connaissons les Forts, nous ne connaissons pas encore assez leurs habitants, ni ceux qui les entouraient et que l'on appelait "les gens libres". Après en avoir dit quelques mots, il nous faudra en outre faire connaissance avec le peuple si attachant des Métis. Alors enfin nous pourrons commencer l'histoire proprement dite des missions.

Mais avant même de clore ce paragraphe des Forts, nous devons dire un mot des voies de communication qui les réunissaient ou par lesquelles on y parvenait.

Les unes y conduisaient par terre, les autres par eau.

On aura remarqué que tous les Forts se trouvaient sur des rivières ou des lacs. Cette position s'imposait dans les pays de forêts, c'est à dire pour toute la partie qui se trouve au nord de la rivière Saskatchewan. Point d'autre route, en effet, dans ces régions, que les rivières et les lacs. S'il y avait pourtant, ça et là, d'autres voies de communication, ce n'étaient que d'étroits sentiers qu'on ne pouvait guère suivre sans laisser aux branches des arbres des lambeaux de ses vêtements, surtout si l'on s'y engageait à cheval.

Les forts qui se trouvaient dans les prairies ou sur les limites des prairies, pouvaient au contraire être très facilement rejoints par terre. Des routes telles que nous les concevons aujourd'hui, avec des ponts sur les rivières, il eût été inutile d'en chercher; mais la plaine s'offrait partout, non seulement aux pieds des voyageurs, mais aux roues des charrettes, de ces fameuses charrettes de la Rivière-Rouge, les seules connues en ce temps et les seules pratiques dans les circonstances d'alors. On ne passait pas cependant n'importe où; mais il y avait des chemins tracés, des trails, que l'on peut voir encore sur les anciennes cartes du pays. Nos premiers missionnaires les connurent pour les avoir suivis péniblement, à commencer par MM. Thibault et Bourassa.

(A suivre)

Une entrevue avec le Père Bellevère à Duhamel

Trajet fait en skis—Le plus vieux missionnaire de la province se ressent de la dépression

Je me décide d'aller visiter le vieux Père Bellevère, qui, malgré ses quatre-vingts ans passés, est encore curé de la petite mission-paroisse qu'il a fondée lui-même, à Duhamel, il y a une cinquantaine d'années. Les chemins étant impassables, "allons-y en skis!" me dis-je. Je pars à huit heures dimanche matin, à environ neuf milles de cet endroit, par l'ancienne route du Grand Tronc Pacifique, entre Camrose et Duhamel.

Arrivé à la vallée de la rivière Bataille, vers dix heures, j'aperçus la petite église blanche de la mission juchée de l'autre côté de la vallée. Je descends, puis arrivé à la rivière où il y a trois pieds de neige molle, mes skis s'enfoncent! Ce n'est pas comme sur la plaine, où le vent froid a durci et formé la neige en bancs solides, atteignant parfois six pieds de hauteur! Ici, près de la rivière, outre la neige molle, il y a des broussailles; mes longues lammes de bois m'empêtrent et je trébuche. Il m'aurait fallu de bonnes raquettes à la place de skis pour lutter victorieusement contre la traitrise de cette neige.

A onze heures, j'entends sonner la petite cloche de la mission. Elle annonce la messe, là-bas, en haut de la côte. Si je peux seulement trouver un moyen d'escalader cette côte, j'y serai à temps pour la messe. Mais ici, il y a une véritable forêt de sapins, et la neige est encore plus molle et plus profonde. Je n'ose pas enlever mes skis car j'enfonçerais jusqu'au ventre et je n'y arriverais jamais! Et pendant que les fidèles prient dans la petite église, moi, tout en transpirant à grosses gouttes, je fais des invocations moins pieuses! Finalement j'arrive à la chapelle un peu avant midi, à temps pour l'Elévation, après avoir perdu plus d'une heure, à me débattre dans la forêt enneigée, essayant presqu'en vain de franchir cette misérable côte si escarpée.

* * *

L'église est très petite, Sur la façade on aperçoit, peint en gros chiffres rouges: "1883"; sans doute, la date de la construction de cette humble mission. L'architecture est celle de toutes nos bonnes églises missionnaires de l'Ouest: du genre de l'église du Lac Ste-Anne. Mais, Dieu merci, on n'a pas essayé de peindre des anges dorés, et plats, voltigeant sur la voute! Au lieu de cela le Père Bellevère, avec l'aide de morceaux de "linoleum" multiformes, et cloués de façon fort originale au moyen de vieilles capsules d'étain donne à l'intérieur un effet de mosaïque bien réussi.

Les bancs sont vieux, et les stations du chemin de croix plutôt pauvres; mais ce qui surtout a attiré mon attention, ce fut l'alignement de chandelles de chaque côté de l'église. C'est le seul système d'éclairage de l'édifice. Des bougies en ces jours de lumières, radios et glacières électriques! Nous réalisons combien nous sommes éloignés déjà des temps pionniers.

Le bon petit Père chante encore sa messe comme autrefois. Sa voix est bonne, et ses "Dominus Vobiscum" pleins d'entrain. Devant son petit et modeste autel, il évite tout décorum superflu, et il est d'une grande simplicité. La messe finie, il enlève ses vêtements sacerdotaux tout simplement à l'autel. On le rencontre. Ah! Oui! il se rappelle de nous!—"Mais comment êtes-vous venu?"—"En skis" je réponds.—"Biens, vous allez rester diner avec moi chez les Laboucane, où je pensionne". me dit-il.

Pendant que le Père faisait son action de grâce, je fis la connaissance de M. Jacques—"Jimmie"—Laboucane et de Madame Laboucane, de braves Métis-Français, qui sont nés à la mission Duhamel. Le Père Bellevère avait fondé cette paroisse sur la demande du père de Jacques Laboucane, et ses oncles, tous morts depuis.—"Il y avait beaucoup de buffles dans ce temps-là", me disait M. Laboucane. Il me montra des photos de la cérémonie des noces de dimant sacerdotales du Père Bellevère, au mois d'août dernier.

Puis nous avons fait honneur à un repas simple et frugal. J'appris qu'une des jeunes filles avait été au couvent de l'Assomption à Edmonton, et y avait fait plusieures connaissances. Le Vénérable Père était assis à la tête de la longue table familiale, placée au milieu d'une grande pièce, servant de cuisine et de salle-à-manger. Vraiment une scène du bon vieux temps, chez nos braves habitants! Je remarquais que, de temps en temps, le vieux missionnaire échappait clandestinement, quelques morceaux de pain, ou de viande, à son chien favori, assis à ses pieds.

Après le dîner le Père m'invite à sa chambre pour y fumer tranquillement sa pipe, et causer. Il est très petit, et porte une longue barbe blanche, et avec son petit "caluron" de velours noir, il a l'air vénérable. Prenant une grosse pipe, vieille et brunie, qui me semblait trop grosse pour sa taille, il me demanda soudainement mon âge: en lui disant "une vingtaine d'années", il répliqua:—"Tiens, cette pipe est plus vieille que vous! C'est un belge qui me l'a donné: M. Rodberg, qui avait une ferme à Gwyn, à l'Ouest de Camrose". —"Mais je connais ses enfants", lui disje.—"Je les ai tous baptisés, me dit-il. Connaissiez-vous M. et Mme Roy, qui vivaient sur la cinquième rue, à Edmonton? Ils étaient mes grands amis. Ils sont tous partis. Je suis seul maintenant; le plus vieux missionnaire de l'Alberta. . ."

Puis, le Père Bellevère *me raconta* ses voyages en traîne sauvage il y a quarante ou cinquante ans, avec son guide, un Cri nommé "Poukbiac", ou "la Griffe", que les trappeurs Canadiens appelaient: "Lapointe". "Celuici me montrait les anciens champs de bataille, où ils s'étaient battus avec les Pieds-Noirs; il n'était pas jeune alors, et il doit avoir plus de cent ans maintenant." Ce vieil Indiens vit encore à Camrose, et on le voit à l'église régulièrement, et souvent dans la rue, tout courbé, le visage brun, très ridé, portant des lunettes noires pour protéger des rayons trop forts du soleil sa vue faiblissante. Il va son petit chemin maintenont complètement oublié, là où il passait peut-être jadis, fier, droit comme un sapin, dans son jeune temps de guerrier sauvage. . .

—"Les temps sont durs, n'est-ce pas? me fit remarquer le missionnaire, je sens la dépression vivement moi-même, ces jours-ci. Aujourd'hui, il n'y a pas la moitié de mes paroissiens qui ont pu venir à la messe, à cause des chemins. Ma quête du dimanche ne me rapporte à peine que deux piastres, et il faut que je vive sur ça! On faisait dire des messes pendant la semaine, mais maintenant il n'y a plus d'argent".—"Combien la vie vous coûte-t-elle, mon Père?" lui demandais-je curieusement.—"Trois ou quatres piastres par semaine", répondit-il. Et je partis, en me demandant comment font ces pauvres vieux pour vivre de si peu. . .

Le trajet du retour, fut plus rapide et facile que celui du matin. Je le fis en deux heures et demie, au lieu de quatre heures.

"Coureur-des Bois"

Tout n'est pas rose en Russie

Pouvoirs extraordinaires donnés à la police secrète en cas d'activités subversives

MOSCOU.—Le comité exécutif central a publié récemment un décret ordonnant à la police secrète (Ogpu) de sévir avec une sévérité spéciale contre les employés des institutions de l'Etat coupables d'activités subversives. Le comité invoque une loi de dix ans conférant des pouvoirs extraordinaires à la police secrète. En vertu de ces pouvoirs, elle peut condamner et exécuter sans procès public.

Cette action est la réponse du gouvernement à une récente randonnée de hauts officiers des commissariats de l'agriculture et des fermes de l'Etat pour soi-disant mouvements contre-révolutionnaires dans les régions agraires. Il y a aussi les récentes arrestations de six Anglais et de plusieurs Russes ayant des intérêts dans la Metropolitan-Vickers Co. et des compagnies d'électricité, pour prétendu sabotage dans d'importantes stations électriques. Trente-cinq hommes impliqués dans les affaires du commissariat agricole ont été fusillés et d'autres emprisonnés sans procès publics pendant que des enquêtes se font en d'autres cas.

Refus de produire dans le Caucase

Dans le nord de cette région, la situation est alarmante

MOSCOU.—Dans la région du nord du Caucase, la situation agraire est grave, par suite de la faillite de la récolte de l'an dernier, amenée par le refus des fermiers à produire. Le comité du parti communiste régional du nord du Caucase, dit-on, menace de mettre fin aux mesures de secours en vivres, considérant cela comme l'une des mesures contre les fermes collectives et contre les villages qui ne font pas de préparatifs de semailles.

La session provinciale

L'hon. M. Brownlee et les amendements à la constitution de l'Acte de l'Amérique britannique du nord—Grosse réduction dans le budget de l'agriculture—L'enquête sur le coût de construction des routes se poursuit et amène une déclaration importante

Au cours de la semaine dernière, le premier ministre a annoncé que les réductions dans les salaires des fonctionnaires pour l'année fiscale courante se chiffreraient par $320,000.

La Législature a aussi adopté en seconde lecture un bill qui autorise le bureau des utilités publiques à contrôler les prix du lait et d'autres produits alimentaires. Ce bill subit sa deuxième lecture avant d'être référé au comité plénier après avoir essuyé de rudes coups portés par les forces oppositionnistes.

Amendements à la constitution

Le plein droit du Canada à amender sa constitution de manière à lui accorder l'autonomie complète a été proposée dans un amendement présenté par le premier ministre Brownlee à une résolution débattue la semaine dernière à la Législature. Le premier ministre propose que le gouvernement fédéral convoque le plus tôt possible une conférence entre gouvernements provinciaux, dans le but de discuter les amendements à apporter à l'Acte de l'Amérique du nord, en vue de permettre au Canada d'amender sa propre constitution.

M. Brownlee a proposé son amendement à la suite d'une résolution présentée par le colonel F. C. Jamieson, député conservateur d'Edmonton, laquelle stipulait que le gouvernement provincial devrait s'efforcer de s'entendre avec le gouvernement fédéral pour qu'aucune requête relative à l'amendement de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne soit faite "sans le consentement de cette assemblée".

Durant son discours, le colonel Jamieson déclara que le gouvernement fédéral avait le droit de se servir de la force pour prévenir toute province de briser le pacte confédératif. Il admit que, bien que le dominion ait le droit de faire les amendements propres à sa constitution et tant que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne se seront pas entendus sur un unique plan d'action, ces amendements ne devraient pas être faits sans avoir obtenu auparavant l'opinion des provinces. L'orateur dit ensuite que dans le domaine de leurs initiatives particulières, les provinces jouissaient d'un droit souverain. En vertu du statut de Westminster, le parlement anglais a renoncé à toute puissance législative sur le peuple canadien. La base du pacte confédératif ne devrait pas être changée sans le consentement de toutes les parties intéressées.

Le premier ministre dit que, lorsque le temps serait mûr pour un changement dans la constitution, ce changement ne devrait se faire qu'à la suite du consentement de la majorité des provinces; le consentement unanime de toutes les provinces ne serait pas requis, ajouta l'orateur.

A l'amendement de M. Brownlee, M. Montgomery appuyé par M. Howson, en a ajouté un autre où il est stipulé que là où il s'agira de faire des amendements vitaux et fondamentaux à la constitution, on devra d'abord s'assurer du consentement unanime des provinces du dominion tel que le demande le premier paragraphe du Précis officiel de la Conférence fédérale-provinciale de 1927.

M. L. A. Giroux

M. L. A. Giroux a parlé en faveur de cet amendement. Il existe actuellement, dit-il, un état d'esprit qui demanderait que la constitution soit amendée de façon à s'accorder avec les temps présents. Si de tels changements doivent se faire, il ne faut pas reléguer de côté le fait qu'une entente précise doit être faite, car s'il y a eu à la conférence de 1927 des divergences d'opinions sur certains sujets, on en est cependant arrivé à une fort appréciable entente sur certaines modifications constitutionnelles. Ici le premier ministre déclara que plusieurs provinces s'opposèrent à tout changement dans la constitution.

Pour obtenir quelque chose, dit M. Giroux, il faut avoir le consentement de toutes les parties intéressées.

A l'appui de l'amendement de M. Montgomery, M. Giroux cita un extrait du Précis officiel de la conférence de 1927 tenue entre les provinces et le gouvernement fédéral: "La question de la procédure à suivre pour amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a fait l'objet des discussions de la session de la matinée de la conférence. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a présenté cet item pour étude. En effet, l'opinion en question a décidé que le Canada, étant donné son égalité de statut dont il jouit depuis la dernière Conférence impériale et étant donné l'embarrassante procédure maintenant requise, le Canada donc devrait avoir le pouvoir d'amender sa constitution et l'on devrait demander au Royaume-Uni de légiférer en ce sens. Afin d'obtenir une protection adéquate, il fut proposé que dans les cas d'amendements ordinaires, la législature provinciale devrait être consultée et que le consentement de la majorité des provinces obtenue. Si, toutefois, on désirait faire des amendements se rattachant aux droits provinciaux, aux droits des minorités, ou aux droits qui affectent une race, une langue, une croyance, il faudrait alors obtenir le consentement unanime des provinces."

Pour protéger les fermiers contre les voleurs

M. A. B. Claypool, député fermier-uni de Didsbury, a demandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour protéger les fermiers contre les personnes qui leur volent leur grain pour le vendre ensuite aux élévateurs. Les agents des élévateurs devraient prendre le numéro de licence de chaque camion qui livre du grain aux élévateurs afin de rendre plus faciles les recherches de la police chargée de découvrir les auteurs de vols de grain. Le premier ministre déclara que la suggestion émise par M. Claypool n'était guère pratique, car la province ne peut exercer sur les élévateurs un contrôle qui appartient au gouvernement fédéral.

Les estimés du ministère de la santé et de l'agriculture

Les estimés votés pour le ministère de la santé se chiffrent cette année par $1,340,171, soit une réduction de $116,223 sur le montant voté l'année dernière.

Les estimés pour le ministère de l'agriculture comprennent plusieurs items. Nous mentionnons les principaux. L'école d'agriculture de Olds, $57,691; agronomes, $40,300, soit $30,000 de moins que l'année dernière; pour la destruction des mauvaises herbes, $12,393; expositions scolaires, $6,266.

M. J. J. Bowlen, député libéral de Calgary, a vivement critiqué l'allocation de $40,300 accordée aux onze agronomes de la province. Il déclara qu'on pourrait se dispenser d'eux en des temps difficiles comme ceux que nous traversons. "Il y a 25 ans que je suis fermier dans cette province, et je n'ai jamais vu un seul agronome dans mon district." Ce sont d'excellents agronomes pourtant, répliqua l'hon. M. Hoadley. Leur travail, dit M. Giroux, a été une vraie bénédiction et d'un secours efficace dans les régions du nord. Gardons-les, même s'il faut retrancher d'autres allocations. Mais qu'est-ce qu'un avocat connait au sujet de la culture, demanda M. Bowlen. M. Giroux répliqua en disant qu'il s'intéressait grandement aux problèmes agricoles.

L'enquête du département des travaux publics se continue

Plus de deux semaines s'étaient écoulées depuis le commencement de l'enquête promise par l'hon. M. McPherson, à la suite des accusations portées par M. Howson au sujet de la dilapidation de fonds par le ministère des travaux publics, et l'on commençait à se demander ce qui résulterait de cette enquête, lorsque lundi dernier, M. S. J. Pomfret, à l'emploi d'une compagnie de construction de routes, déclara qu'on avait falsifié les feuilles indicatrices des heures de travail, lors de la construction de la voie publique entre Wetaskiwin et Pigeon Lake. Il en est résulté des dépenses excessives de la part du gouvernement. Sur ces feuilles, dit M. Pomfret, on enregistrait 4 heures de travail alors qu'on aurait dû n'en compter que 3½ heures. Ce M. Pomfret avait été chargé par la compagnie pour laquelle il travaillait de tenir compte des heures de travail fournies par les ouvriers. Et c'est à la suite des ordres de sa compagnie qu'il falsifiait le nombre d'heures de travail employées par les ouvriers. M. Pomfret signala aussi nombre d'autres moyens malhonnêtes dont on s'était servi pour camoufler l'emploi fictif de certaines machines, telles que tracteurs, camions.

L'enquête se poursuit. L'hon M. McPherson, ministre des travaux publics interroge les témoins au nom du gouvernement, alors que de son côté, M. Howson, chef du parti libéral, instigateur de l'enquête, fait subir des interrogatoires serrés aux témoins afin de prouver, s'il y a lieu, que ses accusations contre le ministère des Travaux publics sont bien fondées.

BERLIN.—A sa première séance, la nouvelle Diète de Prusse, qui est sous la domination de Hitler, a acclamé des discours préconisant l'union politique de l'Autriche et de l'Allemagne. La nouvelle Diète a refusé de remettre en liberté plusieurs députés socialistes emprisonnés pour délits politiques. Le prince Auguste-Guillaume occupait un siège dans l'ancienne loge impériale. Il y avait affluence dans les galeries ouvertes au public.

NEW YORK.—L'arrestation, il y a quelques jours de Charles-E. Mitchell, président du conseil d'administration de la National City Bank, fait prévoir une nouvelle cause célèbre. Mitchell est accusé de s'être soustrait à l'obligation de payer un impôt sur le revenu s'élevant à $657,152 en 1929. Mitchell était dans sa luxueuse demeure de la 5ème avenue lors de son arrestation.

Winston Churchill raille MacDonald

Il compare le premier ministre à Don Quichotte et sir John Simon à Pancha

LONDRES.—Le premier ministre Ramsay MacDonald, dès son retour de Rome où il eut une entrevue pacifiste avec le duce Mussolini, a eu maille à partir à la Chambre avec Winston Churchill, ancien chancelier de l'Echiquier. L'attaque de ce dernier suivit un exposé par M. MacDonald du projet de désarmement de Mussolini et sa proposition de modifier le projet anglais de façon à le faire coïncider avec le plan italien.

Les paroles du premier ministre eurent le don d'exaspérer M. Churchill qui se lança dans une mercuriale bien sentie contre la politique anglaise à l'étranger. Pendant quatre ans, dit M. Churchill, le premier ministre a eu charge de cette politique étrangère et cependant le Royaume-Uni est maintenant plus près de la guerre que jamais.

Avec beaucoup de sarcasme il a comparé M. MacDonald et sir John Simon, les deux invités de Mussolini, à Don Quichotte et Sancho Pancha.

L'ancien chancelier a été très mordant dans ses remarques concernant la conférence du désarmement. Il prétend que cette conférence n'est qu'un moyen pour les nations qui y sont représentées de faire montre de leurs puissances et de leurs armes. La France, prétend-il, n'acceptera jamais le projet anglais de désarmement dont M. MacDonald est si fier.

Quant à l'Allemagne, ajouta-t-il, elle est toute livrée à son esprit de férocité belliqueuse; elle refuse de traiter de façon civilisée ses malheureuses minorités. Serait-il raisonnable, par conséquent, de demander à la France de désarmer. L'Europe jouit de la paix à cause de l'armée française, laissons les choses comme elles sont, ajouta-t-il.

La bière aux Etats-Unis

Roosevelt signe la loi qui en autorise la vente dans les Etats qui le voudront

WASHINGTON—Le président Roosevelt a signé à 2 h., mercredi après-midi la loi qui autorise la vente, dans les Etats qui le voudront, de bières et de vins alcoolisés à 3.2 pour cent. Il souriait. Aux photographes de journaux qui ont fixé son geste, il a dit: Et j'espère que vous n'aurez pas manqué le sourire.

Le vice-président Garner souriait, lui aussi, lorsqu'il a signé la nouvelle loi, avant de l'envoyer du Congrès à la Maison Blanche.

Lorsque M. Roosevelt a signé, il y avait exactement neuf jours qu'il avait recommandé au Congrès l'adoption d'une loi permettant la vente de la bière et du vin.

Dans maintes villes, la nouvelle de la ratification a donné lieu à des manifestations de joie populaires évoquant les réjouissances de l'Armistice.

Le président estime à $125,000,000 par an la recette des impôts qui entreront en vigueur avec la nouvelle loi. Voici ce que sont ces impôts: un impôt de $5 par baril de 31 gallons: chaque brasserie paiera $1,000 pour un permis annuel; chaque marchand de gros paiera $500 par an et chaque débiteur $20.

Des vues bien divergentes

PARIS. — L'ex-premier ministre Herriot a préconisé le paiement immédiat des dettes de guerre aux Etats-Unis, et Léon Blum, député socialiste, a approuvé la décision prise par la chambre en décembre dernier de ne pas faire le paiement, à des réunions tenues récemment entre les deux principaux partis majoritaires du gouvernement. M. Herriot, qui a eu aussi une entrevue avec le premier ministre Daladier, a déclaré qu'il ne prendrait pas d'initiative, parce que son gouvernement a été battu en décembre.

Les écoles catholiques du Manitoba

Une pétition est présentée à la Législature au nom de l'Association des Contribuables catholiques—Un grief ancien qui reste toujours à redresser

Nous lisons dans la "Liberté" de Winnipeg la nouvelle suivante qui est d'un vif intérêt.

Vendredi, une pétition a été déposée devant la législature au nom de l'Association des contribuables catholiques du Manitoba. Elle porte la signature de l'hon. J. E. P. Prendergast, juge en chef de la province, président général de l'association, et celle de M. John Caswell Davis, son secrétaire.

Cette pétition demande certaine mesure de secours pour les écoles catholiques du Manitoba, sans spécifier sous quelle forme et jusqu'à quel degré. Elle attire l'attention sur le lourd fardeau imposé aux catholiques du fait que leurs écoles sont taxées. Ces écoles, "établies d'après les stipulations légales et conduites en pleine conformité avec le niveau fixé par le département de l'éducation, ne devraient pas être frappées d'amende" et cependant elles le sont de fait. Des taxes sont imposées sur les bâtiments et les cours de jeux des écoles catholiques. "Une taxe sur une école pour le soutien d'une autre école est difficile à comprendre et encore plus difficile à justifier. A la connaissance des pétitionnaires, de toutes les provinces du Canada et de tous les Etats, le Manitoba est seul à imposer cette taxe."

Justice pour tous

"Le gouvernement a un intérêt égal dans l'éducation de tous les enfants de la province et devrait promouvoir cette éducation avec une justice impartiale pour tous.

"Les catholiques ressentent qu'ils ont été traités durement dans la question des écoles, et bien que cette affaire n'ait jusqu'à présent soulevé qu'aigreurs et préjugés, ils ne voient pas pourquoi elle ne pourrait pas être discutée aujourd'hui avec calme de la part du peuple et dans un désir d'être juste pour tous de la part du gouvernement."

Historique de la question

La pétition passe en revue la lutte légale et parlementaire par laquelle sont passées les écoles catholiques du Manitoba, qui sont reconnues comme des écoles constitutionnelles plutôt que comme des écoles privées. Construites et maintenues par le soutien volontaire de ceux qui en font usage, elles ont existé au Manitoba avant l'entrée de la province dans la Confédération. Lors de l'adoption de l'Acte du Manitoba, leur existence fut garantie par un amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. La loi de l'éducation de 1871, l'une des premières adoptées par la législature du Manitoba, établit le système double des écoles protestantes et catholiques. Mais en 1890, au moyen de deux lois, la législature abolit ce système, le remplaçant par un autre en vertu duquel, sans s'occuper des confessions religieuses, tous les enfants devaient être instruits dans les écoles communes et toute instruction religieuse exclue du programme.

La Cour suprême du Canada décida que les nouvelles lois scolaires du Manitoba étaient "ultra vires". Cette décision fut plus tard renversée par le Conseil privé qui exprima l'opinion que les auteurs de l'Acte du Manitoba, qui plaçait la province dans la Confédération, avaient l'intention de préserver le droit aux écoles confessionnelles, mais ne l'avaient pas fait réellement dans les termes dont ils s'étaient servi.

Droit de la minorité méconnu

De 1871 à 1890, les catholiques maintinrent leurs propres écoles avec leurs propres taxes et avec des octrois provinciaux proportionnés aux montants destinés aux écoles publiques. Lors de l'abandon de ce système, un appel fut adressé au Conseil privé. La pétition cite la décision du Conseil privé: "La seule question à établir est si un droit ou privilège dont jouissait antérieurement la minorité catholique a été affecté ou non par la législation de 1890. Leurs seigneuries sont incapables de voir comment l'on peut répondre à cette question autrement que par l'affirmative.

"Tout motif légitime de plainte serait enlevé si à ce système (de système d'écoles publiques) l'on ajoutait des stipulations qui écarteraient le grief sur lequel l'appel est fondé et s'il était modifié autant qu'il est nécessaire pour donner effet à ces stipulations."

A la suite de cette décision, le gouverneur général en conseil déclara qu'aux lois de la législature du Manitoba "seraient ajoutées une lois ou des lois provinciales qui restaureraient à la minorité catholique les droits et privilèges dont elle avait été dépouillée."

"Mais le gouvernement du Manitoba, déclare la pétition, refuse de suivre ces instructions. Et la situation est demeurée inchangée jusqu'à ce jour."

C'est ce grief reconnu par le Conseil privé et toujours existant dont l'Association des Contribuables Catholiques demande le redressement.

Mgr Pâquet est prêtre depuis cinquante ans

De grandes fêtes marqueront les noces d'or sacerdotales de l'éminent théologien, en mai prochain.

QUEBEC.—Mgr L.-A. Pâquet, P.A., V.G.H., président de l'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin et doyen de la Faculté de théologie, a fêté vendredi, le 24 courant, le 50ème anniversaire de son ordination sacerdotale. C'est en effet le 24 mars 1883 qu'il fut ordonné prêtre à Rome. De grandes fêtes marqueront en mai prochain, après le retour à Québec de S. Em. le cardinal Villeneuve, les noces d'or sacerdotales de l'éminent théologien qu'est Mgr Pâquet.

Fusion de services des deux réseaux

Le Pacifique et les Chemins de fer Nationaux s'entendent à ce sujet

MONTREAL.—Le Pacifique Canadien et les Chemins de fer nationaux ont accepté en principe de fusionner leurs services concurrents de transport des passagers partout où la chose peut être praticable. Les premiers services affectés seront ceux de Montréal-Toronto et Ottawa-Toronto. C'est ce qu'ont fait savoir dans une récente déclaration conjointe MM. E.-W. Beatty, C.R., président du Pacifique, et S.-J. Hungerford, président intérimaire des Chemins de fer Nationaux.

Les billets de l'une ou de l'autre compagnie pourront servir indistinctement sur les convois mis en commun.

Pour TARTES PATISSERIES et POUDINGS AU LAIT







DEMANDEZ à toute bonne cuisinière le secret de se réussite, elle vous dira sans doute que, pour donner à votre cuisine une saveur améliorée, riche et uniforme, vous devez employer le Lait Evaporé St. Charles. Economique et commode, il rend possible une grande variété de mets succulents et nouveaux, dont vous vous régalerez avec votre famille.

La prison devient un objet d'envie

Les chômeurs de London préfèrent le cachot au "retour à la terre"

LONDON, Ontario.—La police est à faire des investigations dans le but de trouver ce qui se cache derrière une série de démonstrations conduites récemment par une couple de cents chômeurs. Leur plus grand méfait a consisté à envahir la station de police, demandant avec insistance qu'on veuille bien les mettre en prison.

Les agents ont eu vite fait de chasser les chômeurs de l'édifice et de les disperser dans toutes les directions.

On a arrêté, pour vagabondage, le chef de l'Association des chômeurs de London et du district environnant. D'autres, paraît-il, auraient été mis à l'ombre également. On n'a pas divulgué leurs noms.

Les démonstrations ont suivi une déclaration du conseil municipal d'après laquelle les chômeurs, garçons et en bonne santé, avaient à accepter de l'ouvrage à la campagne sous peine de se voir privés des secours que leur alloue la municipalité. Les chômeurs ont répliqué, par l'intermédiaire de leur association, qu'ils accepteraient du travail à la campagne à la seule condition qu'on leur paie un salaire hebdomadaire de $20.

Grande-Bretagne et Russie

On parle de la rupture possible des relations diplomatiques entre ces deux pays

LONDRES.—Dans le monde de la finance et de la politique, on s'atend à une rupture des relations diplomatiques avec la Russie soviétique à la suite de l'arrestation de six citoyens britanniques qui étaient en train d'exécuter un contrat pour le compte du gouvernement de Moscou. On parle du rappel de l'ambassadeur sir Edmond Ovey et d'un embargo sur les marchandises russes qui entrerait en vigueur à l'expiration de l'entente commerciale avec la Russie le 16 avril prochain.

Le gouvernement britannique est convaincu que les accusations de sabotage portées contre les citoyens britanniques n'ont aucun fondement. Il proteste surtout contre le fait que les prisonniers n'ont aucune chance de présenter leur défense et aussi contre le fait que les autorités soviétiques ont refusé de lui fournir des renseignements.

L'ambassadeur de Russie à Londres a été averti que le gouvernement britannique considère l'affaire comme très grave. On croit que sir Edmond Ovey demandera aux autorités soviétiques de retirer ses accusations.

MONTREAL.—"La taxe sur les tubes à cigarette, établie à cinq cents par 50 tubes, tue simplement nos affaires", a déclaré M. Singer, de la Singer Cigarette Tube Company, en commentant le budget Rhodes. "Nous avons congédié 35 hommes, et notre machinerie, qui nous coûte $35,000, ne sert plus à rien. Cette taxe place un impôt de 50 cents sur un article qui se détaille 15 cents. On emploie 2,000,000 de tubes à cigarette par jour au Canada."

— ANNONCEURS — PATRONNEZ NOS —

800 DISQUES FRANÇAIS

Grande variété de musique vocale, instrumentale et danses carrées.
4 et 5 disques pour $1.00
HEINTZMAN & CO. LTD.
10139 avenue Jasper. Tél. 25963

Hôtels et Cafés

Tél. 21131 — Edmonton
CECIL HOTEL
Jos. BEAUCHAMP, prop.
Angle Ave. Jasper et 104e rue
Chambres, eau chaude et froide et téléphone. — Le rendez-vous des Canadiens à Edmonton.

Vous désirez faire un *BON REPAS?*
Venez au
Cecil Hôtel Café
Sous nouvelle administration
10414 ave. Jasper. Edmonton

H. KELLY & Co. Ltd.
Ingénieurs de système de chauffage hygiénique. Installation au gaz. Chauffage et plomberie.
10041 101A ave. Tél. 21644, 21665
Tél. rés. 82657

W. J. SPRUHAN
Saint-Paul, Alberta
ENTREPRENEUR de POMPES FUNEBRES et EMBAUMEUR
Service: Jour et nuit—Tél. 90

Jackson Bros.
Horloger. Bijoutier
9962 avenue Jasper, Edmonton
Prix pour parties de cartes
Cadeaux pour mariages, et occasions spéciales. Nous avons un bon assortiment de marchandises pour vous permettre de choisir.
Montres et bijoux réparés.

Faisons commissions. Portons valises, caisses. Livrons paquets, messages. Garçons et autos à votre service.—Tels 22246 - 22656
CHAMPION'S PARCEL DELIVERY
10121 101 rue—T. M. Champion

VICTOR MATHIEU, N.P.
NOTAIRE DE CINQ DIOCESES
Prêts à 5½ p.c. pour une durée de 5 ans (sans hypothèque sur les immeubles) aux diocèses, paroisses, communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.
86, rue St-Joseph, QUEBEC Tél. 4-4041 - 2-7752

Assurances de toutes sortes
H. MILTON MARTIN
MAISON FONDEE EN 1906
Téléphone 24344 721 Edifice Tegler.

GAINER'S PURE LARD
VENDUE EN chaudières ouvertes





Rend votre pâtisserie légère et appétissante
GAINERS LIMITED
80e Ave. et 96e rue Edmonton-Sud

Bois de charpente et de sciage
Manufacturiers de
Portes, Chassis et tout ouvrage de finissage
Assortiment complet de
Chaux, Ciment, Plâtre, Matériel à toiture
Plancher de bois franc, etc.
HAYWARD LUMBER CO. LTD.
11964 73e rue, Edmonton Téléphone 26155



Pourquoi Souffrez-vous?
Les impuretés du système sont la cause de beaucoup de maux communs.
Ces impuretés ne peuvent être évacuées que si les organes d'élimination fonctionnent correctement. Le
NOVORO
Du DR. PIERRE
a la réputation de stimuler les fonctions de ces organes en les aidant à rejeter les matières empoisonnées et inutiles.
La première bouteille prouvera sa valeur. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.
Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILLINOIS
(Délivré libre de tous droits au Canada.)

Lauréats du mois de Février

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en Excellence (succès)	1er en Diligence (travail)	Médaille d'honneur
Philosophie	Sheridan Porter, Maymont, Sask.	Pierre Côté, Edmonton, Alta.	Sheridan Porter, Maymont, Sask.
Rhétorique	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Louis Rostaing, Calgary, Alta.
Belles-Lettres	Alcidas Ricard, Morinville, Alta.	Alcidas Ricard, Morinville, Alta.	Georges Tardif, Saint-Vincent, Alta.
Versification	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.	Victor Gagné, Jack Fish, Sask.	Victor Gagné, Jack Fish, Sask.
Méthode	Gérard Bourbeau, Cold Lake, Alta.	Jean-Marie LeScelleur, Vonda, Sask.	Jean-Marie LeScelleur, Vonda, Sask.
Syntaxe	Joseph Moreau, Hoey, Sask.	Edouard Corbeil, Saint-Brieuc, Sask.	Joseph Lachance, Edmonton, Alta.
Eléments Latins A	Maurice Bonneville, Wolseley, Sask.	Léon Fontaine, Saint-Paul, Sask.	Maurice Bonneville, Wolseley, Sask.
Préparatoire français I	Léon Brosseau, Brosseau, Alta.	Léon Brosseau, Brosseau, Alta.	Prosper Hébert, Villeneuve, Alta.
Préparatoire français II	Albert Martel, Villeneuve, Alta.	Albert Martel, Villeneuve, Alta.	Robert Martel, Rivière-qui-Barre, Alta.
Préparatoire français III	Wilfrid Boulanger, Merritt, C.B.	Wilfrid Boulanger, Merritt, C.B.	Wilfrid Boulanger, Merritt, C.B.
English Preparatory I (Grade VIII)	William Shore, Edmonton, Alta.	Léon Brosseau, Brosseau, Alta.	
English Preparatory II (Grade VII)	Jacques Amyot, Edmonton, Alta.	Prosper Hébert, Villeneuve, Alta.	Jean Martel, Villeneuve, Alta.
English Preparatory II (Grade V)	Robert Martel, Rivière-qui-Barre, Alta.	Albert Martel, Villeneuve, Alta.	Albert Martel, Villeneuve, Alta.

La vie en Alberta

GUY

Depuis la dernière chronique parue dans la Survivance résumons les faits les plus saillants parvenus à notre connaissance. Laissons de côté rumeurs et potins comme ne pouvant guère intéresser le public lecteur. Il en faut du reste toujours un peu ne serait-ce que pour défrayer les conversations locales. Les rumeurs, sans fondements, sont sans conséquences dès lors qu'elles ne blessent pas la charité que l'on doit à son prochain. Ceci, en réponse à ceux qui disent que les chroniques du journal ne disent pas tout.

Dans l'ordre des événements, ce fut d'abord pour nos catholiques Ukraniens, Polonais et Tchécoslovaques la mission qui fut donnée en leur langue par le R. P. Olinsky de l'Ordre de St-Basile. Durant quatre jours le Rév. Père fut l'hôte de notre curé. Il nous reviendrait après Pâques, paraît-il, ayant amorcé deux ou trois mariages. Il reviendrait donc en faire la célébration d'après les rites religieux auxquels appartiennent les futurs conjoints. La grand'messe célébrée en rite ruthène retint longtemps dans l'église nos Canadiens qui, pour la plupart, avaient le spectacle de cette liturgie pour la première fois.

Nous voici à la mi-carême et bientôt à Pâques. Le temps s'est fait plus doux; mais les chemins n'en sont que plus mauvais. Ils n'ont point cependant empêché la visite annuelle que fait M. le curé aux gens qui résident de l'autre côté de la rivière Boucane. Un séjour de trois jours de présence leur a fourni l'opportunité d'accomplir leur devoir pascal avant que la fonte des neiges ne les retienne captifs sur l'autre bord pour un bon mois.

Notre jeunesse a, dans une mascarade bien réussie, joyeusement enterré Mardi-Gras. Jusqu'à Pâques elle se tient tranquille dans un recueillement combien méritoire de sa part.

Les gens ont assez bien répondu à l'appel qui leur a été fait à la suite de la pénible épreuve traversée par la famille Herménigilde Brulotte. Par suite d'un désastreux incendie elle se voyait sans abri et sans ressources. Une maison en pièces de bois équarries, construite en coopération, remplace maintenant celle dévorée par les flammes.

Depuis quelques semaines nous comptons une famille nouvelle. M. Edmond Labbé, unissant en effet sa destinée à celle de Mlle Stella Gaucher de Girouxville, l'a installée reine de son foyer domestique. Nos souhaits de bonheur à ce nouveau couple confiant dans l'avenir que les difficultés du temps présent n'ont point trop alarmé.

Il ne fait pas bon de s'engager avec un cheval fringant sur les rives abruptes de la rivière Boucane. Robert Dupuis l'a appris à ses dépens. Il s'en est tiré sain et sauf, la bête aussi, mais. . . la voiture!

Un des enfants de la famille Napoléon Loiselle a été atteint d'une broncho-pneumonie. Grâce aux bons soins qui lui sont prodigués nous espérons que sa santé se rétablira plus forte qu'auparavant.

Le jeudi, 30 mars, à l'école Ballator se tiendra une assemblée publique dans l'intérêt du cartel du blé ainsi qu'une discussion économique qui promet d'être intéressante. Les orateurs seront MM. W. R. Mueller et Louis Normandeau.

Il en est que la dépression économique actuelle porte à regarder ailleurs dans l'espoir que l'on y vit mieux que chez soi. Quelques-uns, dans notre district, ont tenté l'expérience. Des lettres venues d'eux-mêmes nous apprennent leurs désillusions. Morale: Restons chez nous!

—Corr.

PLAMONDON

M. Louis Normandeau a passé quelques jours par ici. Il a tenu une assemblée le 19 mars. Devant une nombreuse assistance, il a parlé du Cartel du blé, du devoir de coopération, et de plusieurs questions économiques. Quelques-uns se demandaient candidement ce qui pouvait bien être dit encore, sur le Wheat Pool. M. Normandeau, dans un vrai beau discours de près de deux heures, a beaucoup intéressé son monde. A quelques questions des auditeurs, il répondit d'une manière bien satisfaisante. Plusieurs ont eu aussi l'avantage de longs entretiens particuliers avec lui, car nos gens aiment à causer un peu de tout avec des canadiens de marque et bien informés.

Après l'assemblée du Cartel, un concert organisé par Mlle Rosalie Plamondon fut donné au profit de l'église. Les acteurs, actrices et musiciens ont fait preuve de bonne initiative et de savoir faire.

Une fille est née à M. et Mme Oscar Shaub.

Mme Gilbert Ladouceur est dangereusement malade.

Le 20 mars, à une messe spéciale en l'honneur de St-Joseph l'assistance fut encore plus nombreuse que l'an dernier alors que, cependant, M. le curé avait été très satisfait.

Le 26 mars, le R. P. Pilon, célèbre la messe à Plamondon et donne le sermon. M. le curé est absent pour la messe à l'école Québec à 11 milles d'ici.

Le même soir, en notre salle paroissiale, concert donné principalement par des jeunes gens.—Corr.

FALHER

Visiteurs. S. Exc. Mgr Joseph Guy, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Charest, était au presbytère ces jours derniers; tous les prêtres des paroisses environnantes se sont fait un devoir de venir saluer Sa Grandeur.

Mardi soir, une représentation de vues animées fut reproduite dans la salle paroissiale sous la direction de M. l'abbé Charest. L'assistance très nombreuse sut apprécier la beauté des pièces cinématographiques et doit des remerciements à qui de droit.

Mme Maltais de Nampa et ses trois enfants sont en visite chez M. et Mme Omer Bérubé, barbier, ses beau-frère et soeur.

Mme Boucher, mère de Mlle Bernadette Boucher, institutrice, est retournée à Calgary, après avoir passé une quinzaine de jours chez M. et Mme J. Tremblay où demeure Mlle Boucher.

M. et Mme Hermas Ethier ainsi que Mme E. Chevigny sont à Edmonton pour suivre un traitement.

Incendie. Dans la nuit du 16 courant un incendie a complètement détruit l'écurie et le garage, propriétés de M. F. Plourde, près du bureau de poste. Un cheval appartenant à M. Paul Bruneau, périt dans les flammes. On croit attribuer l'origine du feu à un mégot de cigarette.

Naissance. M. et Mme Roméo Desfossés (née Maria Coulombe) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 16 courant et baptisé le 19 sous les prénoms de Joseph Henri Laurent. Parrain et marraine: M. et Mme F. J. Poirier.

A l'assemblée mensuelle de l'A.C. F.A., le nouveau président M. F. J. Poirier remplit très avantageusement sa charge. Une correspondance volumineuse fit constater que le cercle local tient à vivre et désire faire valoir les droits de notre langue. Plusieurs résolutions très importantes furent passées. Celle qui aura lieu le deuxième dimanche d'avril aura à discuter plusieurs points qui devraient attirer une nombreuse foule.—Corr.

LEGAL

Dimanche dernier, les Anciens Elèves du Collège des Jésuites d'Edmonton, aidés des Bonnes Amies, ont joué avec beaucoup de succès la comédie de Tristan Bernard: "Les Deux Canards". La salle était remplie et l'assistance, captivée du commencement à la fin n'avait que des éloges pour la manière brillante avec laquelle les acteurs remplissaient leurs rôles. Commencée à 8 h. 30 précises, la séance, agrémentée de plusieurs entr'actes bien choisis, dura plus de quatre heures, mais ce furent des heures de vrai délassement. Nous tenons sincèrement à féliciter les artistes et à remercier l'Association des Anciens de bien vouloir chaque année inscrire Legal sur leur programme.

M. et Mme Athanase Leblanc sont revenus enchantés de leur séjour de trois mois à St-Jacques de Montcalm, province de Québec. Ils furent surpris de nous trouver en plein hiver et avec encore autant de neige. L'Est a eu cette année un hiver relativement doux, et sur le parcours du transcontinental il y a peu ou point de neige excepté en approchant d'Edmonton.

Gérard Trudel, cousin des familles Trudel de la paroisse, après cinq mois passés dans l'Alberta, est retourné à Rockport, Washington, Etats-Unis, où une lettre l'a rappelé, lui promettant de l'ouvrage.

Un certain nombre d'enthousiastes de hockey se sont rendus aux parties finales de la Ligue Ouest jouées à l'Aréna d'Edmonton. Le voyage est peu intéressant à cause du dégel et du regel qui rendent les chemins peu praticables, mais des contretemps ne les découragent pas.

L'équipe de baseball est en voie de formation. Espérons que cette année, elle pourra se joindre à la ligue et rivaliser avec les équipes des paroisses voisines.—Corr.

SAINTE-LINA

C'est avec douleur que nous annonçons la mort d'une pionnière de Ste-Lina, Mme M. Magnant décédée vendredi matin, le 3 mars. Cette bonne dame assistait à la messe le mercredi des cendres et rendait sa belle âme à Dieu le vendredi suivant. Mme Magnant était âgée de 71 ans et six mois et demeurait à Ste-Lina depuis près de vingt ans. Tous garderont d'elle le meilleur souvenir. Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari, quatre filles, Mme Hatfield, Augusta, Me., Mme Tyler, Readfield, Me., Mme Sidelinger, Cranston, R.I., Mme H. Fraser, de St-Paul, Alta., et cinq fils, Fred, Readfield, Me., Georges, Zéphyr, Ernest et Alexandre de Ste-Lina, et une soeur Mme Louise Tétreault, New Bedford, Mass., et un frère M. Jos. Gauthier, St-Boniface, Man. Les funérailles ont eu lieu le 6 de ce mois et un grand nombre de paroissiens s'étaient fait un devoir de suivre la dépouille mortelle.—Corr.

A nos abonnés

Avez-vous remarqué la date d'échéance de votre abonnement sur la bande jaune de votre journal, en première page?

Elle vous indique si vous êtes en règle ou en retard.

Nous avons envoyé à tous nos abonnés un avis demandant de faire remise du montant dû. La somme est minime et nous croyons qu'avec un peu de bonne volonté tous peuvent se mettre en règle. Nous considérons votre empressement à solder cette petite somme comme une appréciation de notre journal.

Comme excuse, avec les regrets de ne pouvoir continuer à recevoir le journal, on évoque presque toujours la dépression générale, la dureté des temps, le manque d'argent, etc. Au journal nous ne sommes pas exempts de ces difficultés, même, nous en ressentons davantage les effets. Si une petite somme individuelle est difficile à trouver, qu'est-ce de plusieurs petites sommes?

Pour peu que les conditions continuent, nous serons forcés de discontinuer l'envoi du journal aux retardataires. Nous épargnerons ainsi les frais extra d'impression et des dépenses d'expédition.

Nous sommes cependant disposés à faire des concessions pour les arrérages si vous continuez à recevoir le journal et payez votre abonnement jusqu'à janvier 1934.

Prière de répondre à ces avis dans le plus bref délai afin que nous puissions mettre nos listes en ordre.

La Survivance.

LAMOUREUX

Notre partie de cartes du 26 mars fut très bien suivie, malgré le mauvais état des chemins. Outre les personnes de Lamoureux, il y avait un bon contingent de Fort Saskatchewan et d'Edmonton. Nos visiteurs de la capitale eurent bien quelque difficulté à monter la côte de la rivière, mais leur effort n'en est que plus méritoire et nous leur adressons à tous un cordial merci.

Les gagnants aux cartes furent parmi les dames: 1er prix, Hermine Lamoureux; 2ème prix, Mme Alphonse Lamoureux; consolation, Mme Edmond Gaumont. Ces prix étaient offerts par Omer Houle, Mlle C. Garnier et Mme Edmond Gaumont. Parmi les hommes: 1er, Jean Normandeau; 2ème prix, Simon Lamoureux; consolation, Pierre Bélair. Ces prix étaient donnés par Armand Paradis, Camille Villeneuve, Edmond Gaumont. Le prix d'entrée échut à Ouella Lachapelle et la rafle à Léo Godbout, l'un donné par Emilien Paradis et l'autre par Wilfrid Paradis.

Chacun fit honneur au réveillon servi par les dames et qui, soit dit en passant, était délicieux.

Au concert, nous entendimes l'orchestre Langlois-Couture-Campeau, qui eût l'honneur d'un rappel. Puis, Mme Charles Rocque chanta "Babies in the Woods" pendant que ses jeunes enfants Emile, Léonie et Alice actaient les paroles au milieu d'un décor de forêt très réussi. Flora Lamoureux joua deux morceaux de guitare et fut très applaudie. Mme Charles Rocque reparut sur la scène et nous donna une chanson si comique que l'assistance applaudit sans interruption jusqu'au moment où Mme Rocque revint pour la troisième fois pour dire une histoire très courte, mais qui obtint un franc succès de rire.

Arthur Adams joua avec feu deux morceaux de piano très appréciés de l'auditoire. M. J. Latour, le populaire boulanger de Fort Saskatchewan, accompagné au piano par Mme Latour, chanta avec expression "L'adieu du matin" et en rappel "O solo mio". M. Latour possède une belle voix de baryton et qui sut plaire. Nous espérons l'entendre encore à nos soirées.

La pièce comique, d'une interprétation difficile, fut rendue avec succès par Laura Gaumont et Lucien Langlois. Ce fut une illustration des proverbes: "Trop parler nuit" ou: "Le silence est parfois éloquent". Merci à tous les artistes.

Nouvelles locales: Elphège Lamoureux a été opéré de l'appendicite, la semaine dernière. Il est à l'hôpital de la Miséricorde sous les soins du Dr Blais, et son été est très satisfaisant.

Mme Ernest Lamoureux est en voyage à Victoria, C.B., en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Dosithée Lamoureux.

M. et Mme Arsène Godard ont fait baptiser leur deuxième enfant: Alphonse Vallis René. Parrain et marraine: M. et Mme Eudore Godbout.

—Corr.

H. C. HOLLENBACK
Optométriste enregistré d'Edmonton
sera à l'hôtel de McLennan
LES 5 et 6 AVRIL
à l'hôtel de Falher
LE 7 AVRIL
Yeux examinés, verres ajustés et garantis. M. Hollenback a fait des visites mensuelles régulières dans le district de Peace River depuis plus de quatre ans.

SAINT-VINCENT

Notre soirée du 19 mars au profit des élèves de l'école fut un vrai succès. Ceux qui croient qu'à St-Vincent il n'y a pas d'artistes, s'ils avaient assisté à notre séance, ne nieraient pas le contraire maintenant. Ces artistes en herbe promettent beaucoup pour l'avenir et méritent nos félicitations. Nous avons été favorisés par une très belle température, aussi l'assistance était nombreuse. Quoique tous les enfants paraissaient heureux, sur tous les fronts il y avait une ombre de tristesse, car notre bon M. le curé n'était pas parmi nous; il est encore à l'hôpital. Pour lui, nous faisons monter chaque jour vers le ciel, nos plus ferventes prières. Puissent-elles obtenir à ce bon Père, le grand bienfait de la santé.

Programme.—Ouverture: duo de piano par Mlles Germaine Mahé et Gracia Tardif; M. Joscelyn St-Arnauld adressa un mot de bienvenu à l'auditoire.

La chanson "O Canada, notre chez nous", qu'accompagne au piano Mlle Gracia Tardif, fut très bien rendue par les filles.

Mlle Germaine Mahé nous égaya pendant l'entr'acte, par un morceau de piano intitulé "Dans le rapide".

Une saynète "On est jamais si bien servi que par soi-même", fut très goûtée de l'auditoire, la morale est à mettre en pratique surtout en temps de crise, de nos jours alors.

"Querelle des vieux" par Mlle Maria Laberge et Jules Laberge, mérita de vifs applaudissements. Ces bons vieux Canadiens se querellèrent un moment mais furent vite réconciliés.

Fable commentée "Le rat de ville et le rat des champs", par Mlle Marie Anne Tardif. Voici le sens de cette fable: Heureuses gens de la campagne qui avez à discrétion le bon air, le bon soleil, etc., n'enviez pas l'existence des villes où les dangers de toutes sortes gâtent les plaisirs qu'on croit y trouver". Vive la campagne.

Duo de piano par Mlle Madeleine St-Arnauld et son frère Joscelyn.

Mlles Juliette Brousseau et Irène Langevin remplirent très bien leur rôle dans une saynète intitulée "Le brevet de capacité". Les réponses de Jeannette Péruchon (Irène Langevin) firent rire l'assistance.

Le numéro le plus intéressant au programme fut certainement "Les Quêteux" accompagnés au piano par Mlle Gracia Tardiff. Ces petits fumaient très bien leur pipe. Après avoir chanté leur chanson et accompagnés chacun de leur petite vieille, ils vont faire une tournée parmi les assistants. Ces derniers se sont montrés très généreux. Nos remerciements aux donateurs.

La chanson "L'âme française" est entonnée avec âme par les garçons. Mlle Gracia Tardif sut s'acquitter avec succès de la tâche d'accompagnatrice.

Les membres du cercle de l'A.C.F. A. profitèrent de cette occasion pour faire l'élection de leur exécutif. M. le président de l'A.C.F.A. nous adressa la parole et se dit vraiment surpris de voir comment on fait bien les choses. Tous nos remerciements.

M. l'abbé Leclerc remercia en quelques mots tous ceux qui étaient venus si nombreux assister à notre fête; il nous dit son regret de voir que notre sympathique curé était absent.

L'hymne national chanté à pleine voix par les acteurs et assistants vint clore cette si intéressante soirée.

Nous empruntons la voix de la Survivance pour dire à tous les généreux bienfaiteurs combien nous les remercions.

Et à tous ceux qui ont contribué à rendre cette soirée si belle nous redisons notre plus beau merci. La sec.

CHAUVIN

De passage à Chauvin la semaine dernière, M. Kéroack, représentant de la maison Gaspard pour ornements d'église et tout autre objets de piété. Il était en route pour Edmonton, anxieux de revoir sa famille qu'il n'avait pas vue depuis deux mois.

Jeudi dernier, le 23 avait lieu à la salle paroissiale une partie de cartes sous les auspices du nouveau cercle St-Antoine. Il y avait, malgré les mauvais chemins, une nombreuse assistance tant catholique que protestante, nous remarquons avec plaisir que ces derniers se montrent toujours empressés de nous prêter main-forte dans nos oeuvres paroissiales.

Les heureux gagnants des prix furent, pour les dames, 1er prix, Mme Ed. Cyr; 2ème, Mme Irénée Collette, consolation, Mme Lloyd. Pour les hommes, 1er prix, André Simard, 2e, Edouard Larouche; consolation, Clovis Dubaele.

Un succulent goûter fut servi par les dames, après quoi un magnifique petit programme fut exécuté sous la direction de Mme Léger Roy.

Les gens ont été très intéressés dans la partie intitulée "zouzou", laquelle représentait une fanfare recrutée parmi les élèves de l'école St-Aubin. Les élèves suivants y prirent part: Henri Corriveau, Raymond Mathot, Rollande Mathot, Lionel Doucet, Alonzo Doucet, Lorette Bélanger, Isabelle Collette, Louise Collette, Cécile Paré, Gisèle Soucy, Louis Roy, Léon Roy, Marivonne Roy, Jean Paul Roy, et Rachel Maheu.

M. René Bélanger nous régala d'une charmante et intéressante déclamation qui fut suivie de la pièce "Comme papa", jouée par Léon Roy et Marivonne Roy.

Notons aussi, en passant, l'entrée inattendue des demi-carême tous très bien costumés. Un prix fut offert à celui ou celle qui nommerait les personnages costumés qui étaient: MM. Lionel Benoit, Alfred Cyr, Mmes E. Mathot, D. Dolan, et Félix Poirier. L'heureuse gagnante fut Mlle Germaine Simard.

Vint ensuite la petite pièce "La chute d'Adam", interprétée par M. Nichols, René Bélanger et Ethel Dolan, tous les acteurs se sont réellement surpassés dans leur rôle.

Enfin tous s'en retournèrent enchantés de leur veillée en se promettant bien de revenir à la prochaine qui, cette fois, sera un concert de deux pièces, l'une en français et l'autre en anglais. L'on nous promet que ce sera très intéressant, nous vous dirons la date plus tard.

M. Alcide Côté a retenu les services de M. Lionel Benoit pour la saison d'été.

Mme Joseph Furlotte et sa jeune fille sont revenues d'Edmonton après une absence de trois semaines.

Est aussi revenu de la capitale M. Wm Bolduc où il était allé suivre un traitement.

Nous regrettons d'apprendre que Mme Veuve André Poirier, âgée de plus de 80 ans ne se porte pas très bien, mais nous espérons que le beau soleil du printemps va encore triompher et nous la ramener à ses amis.

Mme F. Davignon nous a laissés pour aller demeurer avec sa fille au Fort Saskatchewan. Mme Davignon était une ancienne figure à Chauvin était arrivée avec sa famille de Granby, P.Q., en 1912, son mari mourait il y a deux ans et depuis ce temps elle demeurait dans sa maison avec son fils Rémi, ancien vétéran.

Mlle Alma Comeau en visite chez son grand'père depuis quelques semaines est retournée chez elle à Rivière-qui-Barre.

Tout le temps du carême nous avons les exercices de la prière et la bénédiction du St-Sacrement, les mercredis et vendredis soirs, chanté par les élèves de l'école St-Aubin.

—Corr.

Au salon

Rosette—Papa est très content de savoir que vous êtes un poète.

Gaston.—Vraiment.

Rosette.—Oui, le dernier cavalier qu'il a mis à la porte était un pugiliste.

CALGARY

Dimanche soir dernier, il y eut une partie de cartes, donnée par la Société St-Jean-Baptiste, au profit de la paroisse. M. Emile Nadeau gagna le prix du bridge, et Mme P. Bélisle décrocha celui du cinq cents. Après le réveillon, servi par Mme Boisselle, on tira au sort le prix populaire des cinq sous, et cette fois encore la magnifique somme, grosse des deux dernières veillées, échoua à Mme P. Bélisle.

Les prochaines veillées paroissiales, a-t-on annoncé, auront lieu les 21 avril et 3 mai. La première sera une soirée récréative, à la salle de l'école Ste-Marie, donnée par les jeunes gens de la paroisse Sainte-Famille. Et la seconde sera une partie de cartes, toujours au profit des oeuvres paroissiales, donnée par le magasin de chaussures Laurendeau dans la salle du même nom qui se trouve sur la huitième avenue juste au-dessus de ce magasin.

Dimanche prochain, le 2 avril, se trouve le dimanche de la Passion. C'est aussi le jour d'ouverture de l'année sainte qui commencera à Rome tel que proclamée par le Souverain Pontife, alors qu'il présidera à l'ouverture solennelle de la "Porte Sainte" de Saint-Pierre. Ainsi donc, le 2 avril commencera la commémoration du dix-neuvième centenaire de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur, qui se continuera pendant toute l'année sainte, année de prières et de bienfaits spirituels.

Bien privilégiés sont ceux qui ont l'avantage d'un jubilé durant leur vie, à condition qu'ils en profitent. Et espérons que dès dimanche prochain tous les catholiques de la terre s'uniront au pape dans une prière commune pour demander le salut de leur âme, la conversion des pécheurs, et la paix dans la justice et dans la prospérité. Pour faciliter notre piété, nous aurons à Ste-Famille, une heure d'adoration le soir du dimanche de la Passion, à l'exemple de celle que fera le pape, à Rome ce même jour, tel qu'il l'a déjà annoncé en invitant toutes les églises du monde à faire la même chose.

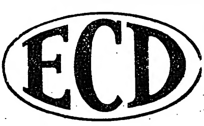
Soyons fidèles au rendez-vous de cette heure d'adoration, et faisons même la sainte communion le matin pour nous y mieux préparer.

Bulletin paroissial de Ste-Famille.

VILLENEUVE

La dernière d'une série de parties de cartes pour la saison avait lieu dimanche passé. Le résultat fut le suivant: Les prix pour les dames, dons de M. et Mme Joseph Delisle, furent gagnés par Mme Prudent Borlé et M. Joseph Dalton. Les prix pour messieurs, dons de Mlle Aileen Gillen, institutrice de l'école Cunningham à Villeneuve, furent gagnés par MM. Théobald Majeau et Benoit Van Heeke.—Corr.

TOUJOURS AU PREMIER RANG



Lait -- Crème
ET
Crème glacée "Velvet"
"Dixies"—à la mesure ou en briquettes
Pour toutes occasions
Meilleur goût—Procure plus de satisfaction
EDMONTON CITY DAIRY
Limitée
Téléphone 25151

B. B. B.
Demandez toujours les
BATTERIES B. B. B.
Blais Brothers Battery Co. Ltd.
10363 106e rue Edmonton

POISSONS DES LACS ET DE L'OCEAN
Anchois, saumon, flétan, morue, hareng, Brochets, perches, etc., etc. — Poissons salés ou fumés.
ETAUX 2 et 4 — **Mrs. JAMES JONES** — Téléphone 22531
MARCHE A POISSON DE LA VILLE



Le pain fait avec la farine Robin Hood est votre aliment le moins cher.

JONES & CROSS
10014 101e rue Tél. 24746
Voisins du "Journal"
Plus de 26 années en affaires à Edmonton
Nous n'avons qu'un seul piano usagé, mais en très bon état
$95.00
Pour vente immédiate

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	31
No 2 Nord	28½
No 3 Nord	27
No 4 Nord	25½
No 5 Nord	23½
No 6 Nord	22½
Fourrage	19½

Avoine—

No 2 C W	11½
No 3 C W	08½
Fourrage	08½

Orge—

No 1 C W	13½
No 2 C W	11
No 4 C W	10

Seigle—

No 1 C W	16
No 2 C W	14
No 3 C W	10

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	49¼
No 2 Nord	46⅞
No 3 Nord	46
No 4 Nord	45
No 5 Nord	42½
No 6 Nord	41¼
Fourrage	39¼

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	48⅝
No 2 Nord	47½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	44¼
No 5 Nord	43¼
No 6 Nord	42¼

Avoine—

No 2 C W	24½
No 3 C W	21⅞
Fourrage	21⅝

Orge—

No 3 C W	29⅝
No 4 C W	27½

Seigle—

No 1 C W	34½

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.25
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	3.25 à 3.75
Bouvillons (steers) de choix	3.00 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	2.25 à 2.50
" ordinaire	1.75 à 2.25
Agneaux	4.25 à 4.50
Porc à bacon	5.00

Crème—

Spéciale	18
No 1	16
No 2	13

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	10
Frais No 1 (First)	09
2ème qualité	06

Beurre—

En boîte, la lb.	26
Enveloppé, la lb.	25

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

GILLESPIE GRAIN CO. LTD.
Edmonton, Alta.
Elévateurs ruraux—Accommodation aux élévateurs terminaux.
Département des options
Vous trouverez qu'il est avantageux d'encourager une compagnie de grain dont le bureau-chef est à Edmonton.
Téléphone 23436

SANDY'S
Machine Repair Shop
Mécanismes délicats réparés
Gramophones, Fusils, etc.
Patins aiguisés
Tél. 24949 10116 100A rue

J. P. FITZGERALD
Plomberie pour chauffage au gaz
Ingénieur sanitaire pour le chauffage
Tél. 21470. Résid. 81268
9550 avenue Jasper

Service d'ambulance
Connelly-McKinley, Ltd.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
Tél. 22222 10007 109e rue



Page Agricole



Expédition de fromage canadien sur le royaume-uni

La Division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture annonce que le Canada a exporté sur la Grande-Bretagne 747,272 quintaux de fromage pendant le mois de décembre 1932.

—oOo—

Plantation des arbres au printemps

Les arbres à feuilles caduques, c'est-à-dire les arbres dont les feuilles tombent en automne, ne devraient jamais être plantés lorsqu'ils sont en feuilles. Il faut les planter au printemps, avant que les boutons s'ouvrent, ou en automne, après que les feuilles commencent à tomber ou qu'elles sont toutes tombées. Cette recommandation émane du Service de la plantation des arbres, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Le meilleur moment pour planter est aux premiers jours du printemps, dès que la terre est dégelée. Les arbres, alors remplis de sève et de vie forment rapidement de nouvelles racines pour s'alimenter, et s'adaptent assez facilement aux nouvelles conditions. La date de plantation varie suivant la saison et la localité. En général on doit planter en avril ou au commencement de mai.

—oOo—

Quand pondent les dindes

Il faut donner aux dindes une nourriture stimulante pour les faire pondre dès que le printemps fait son apparition; la ponte devrait commencer vers la mi-avril dans l'Est du Canada et un peu plus tôt dans l'Ouest, où le printemps est plus précoce, surtout en Colombie britannique, dit M. A. G. Taylor, aviculteur au Ministère fédéral de l'Agriculture. Il ne faut pas cependant forcer les dindes à pondre avant que la température devienne réellement printanière, de crainte d'être obligé de conserver les oeufs trop longtemps avant de les faire couver. C'est là une question importante, qui doit être laissée entièrement à la disposition de ceux qui ont besoin du poulailler. Il faut de l'expérience pour savoir l'époque exacte à laquelle on doit faire pondre les dindes et les débutants feront bient d'être prudents sous ce rapport. Il vaut mieux que les dindes passent l'hiver dans le logis même où elles doivent pondre au printemps.

—oOo—

Poisons à rats interdits

C'est un délit criminel au Canada que d'employer des cultures de bactéries pour détruire les rats, et c'est un délit également que d'importer des cultures ou de les avoir en sa possession. Ces cultures sont, en effet, très dangereuses; on cherche plutôt aujourd'hui à obtenir des préparations qui soient toxiques pour les rats et inoffensives pour les autres animaux. On a aujourd'hui, par exemple, les pulvérisations et les poudres de pyréthre et de derris, qui sont inoffensives aux vertébrés, et dont on se sert pour détruire les insectes nuisibles dans les maisons, tandis que l'on emploie des préparations de scille pour tuer les rongeurs. Toutes ces préparations modernes sont très efficaces et tout à fait inoffensives pour les volailles et les bestiaux. Toutes les questions de ce genre sont couvertes par la loi contre les fléaux de l'agriculture, qui est appliquée par la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture.

—oOo—

Les sauterelles

La province du Manitoba est couverte d'oeufs de sauterelles à l'heure actuelle. On en a trouvé plus de 100,000 par pied carré dans un seul district. Il est donc probable que l'invasion déjà éprouvée en 1932 se continuera cette année. Pour faire face à ce danger le Ministère fédéral de l'Agriculture, par l'entremise de sa Division d'Entomologie, a organisé une campagne, de concert avec les autorités provinciales et municipales intéressées. Après une enquête entreprise l'année dernière, on a publié des cartes des districts menacés ainsi que des affiches, et distribué des instructions complètes à tous les intéressés sur ce qu'il faut faire, la façon de le faire et où l'on peut se procurer des appâts empoisonnés. La plus grande partie du sud agricole du Manitoba est menacée, spécialement cette vaste région qui s'étend de Winnipeg à la frontière internationale. Une campagne semblable a été organisée par le Ministère fédéral de l'Agriculture en Saskatchewan. En Alberta c'est le gouvernement provincial qui s'occupe de la question.

Le contrôle des mauvaises herbes

Le contrôle des mauvaises herbes est un problème très sérieux et très difficile auquel le cultivateur devrait donner toute son attention — On remportera la victoire si on lutte sans cesse contre ces fléaux.

Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe?

"Une mauvaise herbe est une plante gênante, disgracieuse ou nuisible et qui est en même temps inutile." Ou encore, cette autre définition: "Toute plante nuisible aux cultures, aux hommes ou aux animaux". En un mot, toute plante qui n'est pas à sa place dans une culture donnée.

Le contrôle des mauvaises herbes est un problème très sérieux et difficile à résoudre sur lequel le cultivateur, en général, n'a pas donné tout l'effort et toute l'attention voulus à sa solution tant individuellement que coopérativement. Un trop petit nombre d'agriculteurs, présentement, sortent victorieux de cette lutte contre les mauvaises herbes, tandis que tant d'autres sont condamnés irrémédiablement à la défaite.

* * *

Ces ennemis réduisent assez considérablement les récoltes, en multiplant les travaux de culture, que chaque cultivateur devrait se faire à l'idée de ne perdre aucune occasion favorable de lutte et de continuellement renforcir sa position contre eux. Il devra, lorsqu'il dresse ses plans de cultures, faire entrer ces plantes nuisibles en ligne de compte afin de ne pas faire erreur dans le choix de ses récoltes, des terrains à adopter, des semences à acheter, des instruments aratoires à employer, et dans maintes autres activités de la ferme. Ici un homme plantera plus de blé d'Inde qu'il n'en peut raisonnablement entretenir. Là un autre laissera un champ en pâturage trop longtemps. Un troisième préparera mal son terrain et dans un temps non approprié pour la culture d'une céréale quelconque. Un quatrième ensemencera une pièce avec une semence de trèfle ou de céréales contenant quantité d'espèces de mauvaises herbes. Un cinquième laissera mûrir ces mauvaises plantes en ne fauchant pas ses levées de fossés, ses bords de chemins et ses endroits incultes.

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres qu'il serait ici inutile d'énumérer, on conçoit facilement pourquoi les quantités et les qualités de récoltes sont aussi dépréciées par ces plantes nuisibles. Aussi, en plus de diminuer la valeur des récoltes, elles infectent littéralement les terres en cultures, se fortifiant en s'intensifiant contre de nouvelles tentatives d'éradication. De là, l'on n'exagèrera jamais trop l'importance de garder bien en vue le sujet du contrôle des mauvaises herbes dans toutes les opérations agricoles. Tout cultivateur, lors de l'élaboration d'un programme annuel de culture, devrait étudier sérieusement les espèces de mauvaises herbes qu'il lui faut combattre et adopter sa rotation et ses séries de cultures de manières à en tenir le plus grand nombre possible en échec.

* * *

Il y a trois grands facteurs principaux sur lesquels on doit se baser pour organiser une lutte effective contre ces plantes adventices:

1.—Ne jamais laisser mûrir aucune espèce de mauvaises herbes sur la ferme.

2.—Prévenir l'introduction de graines de mauvaises herbes sur la ferme.

3.—Ne pas laisser se développer les espèces vivaces.

Ces trois principes que je viens de vous énumérer sont strictement essentiels, par conséquent, d'une importance capitale; tandis que les méthodes particulières que je détaillerai dans des articles subséquents, sont de moindre importance étant des corollaires à ces trois grands énoncés.

* * *

Les mauvaises herbes maintiennent leur existence sous des conditions opposées et très adverses. Quelques-unes d'entre elles produisent des quantités étonnantes de graines; d'autres se rendent à maturité dans un temps très court. Les graines de certaines d'entre elles sont très difficiles, même impossibles à séparer d'avec les grains récoltés: une autre classe de graines de ces plantes possède des organismes similants des ailes leur permettant de se distribuer sur de vastes étendues par le vent, ou même simplement par l'air; enfin, un dernier groupe, grâce à leur système de racines, accumulent des réserves nutritives qui leur permettent de survivre et de se perpétuer un bon nombre d'années. Ce sont les vivaces.

* * *

Les plantes nuisibles sont très persistantes parce qu'elles sont, de plusieurs manières, favorisées par la nature dans la lutte pour leur propre existence. Par les nombreux moyens de se perpétuer dont ils disposent, ces ennemis des cultures menacent continuellement la production de récoltes abondantes et de bonne qualité. Il est assez difficile d'établir exactement le montant des pertes qu'elles nous causent dans la province. En France, M. Schribaux évalue à 50 francs par hectare (au taux actuel du franc, cela fait $2.25 par 2.5 acres), les pertes que les mauvaises herbes causent aux cultivateurs de son pays. Au Canada, d'après M. H. Groh, botaniste du ministère fédéral de l'Agriculture, les mauvaises herbes causeraient des pertes annuelles pour $150,000,000; et le Dr Pepin, analyste-surveillant de la Division des Semences, commentant dans un article les chiffres que nous venons de donner pour le Canada disait: "En se basant sur les statistiques de 1926, quant aux superficies et à la valeur des cultures, les dommages causés par les "Mauvaises Herbes" seraient de $263.00 pour une ferme comprenant 100 acres de cultures, soit une perte de 13 p.c. de la valeur marchande de la récolte."

Ce problème de la répression des plantes nuisibles, étudié sur toutes ses faces, présente un vaste champ d'action, intéressant au plus haut degré tout cultivateur qui a à coeur l'amélioration de ses cultures par le nettoyage raisonné des mauvaises herbes sur sa ferme.

R. D. CARTIER,
Inspecteur de Mauvaises Herbes.

La qualité de nos principales variétés de blé de printemps

La place enviable qu'occupe le blé canadien sur les marchés du monde est due principalement au fait qu'il produit une belle farine, d'apparence agréable et de haute valeur boulangère.

Le blé Marquis est celui qui se rapproche le plus de la perfection au point de vue de la qualité; c'est lui qui sert de base de comparaison pour mesurer la valeur de toutes les autres variétés.

Cependant, malgré sa qualité exceptionnelle, le blé Marquis n'est pas toujours le meilleur blé pour le cultivateur. Il y a des districts où il ne mûrit pas assez tôt pour échapper aux gelées tardives d'été, qui reviennent de temps à autre. Il y en a d'autres où il est ravagé par la rouille, qui sévit à l'état épidémique, car il manque de résistance à cette maladie. Ce sont là de gros défauts chez une variété idéale à tout autre point de vue, et c'est pourquoi nos sélectionneurs se sont attachés à développer un grand nombre de variétés nouvelles, dans l'espoir qu'elles pourraient être d'une culture plus sûre. Ces nouvelles espèces ont été soumises à des essais très complets pendant toute une série d'années sur nos fermes et stations expérimentales fédérales ainsi que sur des institutions provinciales et chez des cultivateurs d'élite. Les fermes expérimentales, éparpillées un peu partout, dans les grands districts à blé ainsi que dans les autres parties du pays, sont très bien placées pour déterminer non seulement les mérites mais aussi les défauts d'une variété.

Tout en conduisant ces essais de grande culture, on soumet le grain obtenu à des essais de meunerie et de boulangerie à la ferme centrale d'Ottawa afin d'en déterminer la qualité.

De toutes les variétés, très nombreuses, qui ont été développées et éprouvées jusqu'ici et que l'on cultive sur une échelle plus ou moins grande à l'heure actuelle, les plus intéressantes sont les suivantes: Marquis, Triomphe hâtif et les autres sélections des espèces Rouge de Bob, Cerés, Reward et Garnet.

Voici quelques notes sommaires sur la valeur relative de ces variétés:

Marquis.—C'est encore le Marquis qui vient au premier rang parmi les nombreuses variétés à l'essai, pour la valeur meunière et boulangère. Il se signale spécialement par l'excellente qualité de son gluten, qui permet à la farine de résister à bien des mauvais traitements au cours des procédés de mouture et de boulange, et de renforcer les farines faibles dans les mélanges.

Triomphe hâtif et autres sélections de l'espèce Rouge de Bobs. Ces variétés sont faciles à moudre et occupent un rang élevé au point de vue du rendement de farine. Elles contiennent moins de protéine que le Marquis et n'ont pas une valeur boulangère aussi élevée.

Cerès.—Le grain de cette variété a une texture un peu plus dure que celui du Marquis; sa farine a aussi une couleur un peu plus crémeuse. D'autre part, elle est riche en protéine et a une bonne faculté d'absorption, et elle possède un gluten d'excellente qualité pour la fabrication du pain. C'est un blé d'une très haute valeur boulangère lorsqu'il est boulangé seul ou qu'il est mélangé à de la farine faible.

Reward.—Le Reward pèse plus que le Marquis par boisseau; il contient aussi plus de protéine. Il est à peu près l'égale du Marquis au point de vue du rendement de farine et de la couleur de la farine. Employé seul, dans la boulangerie, il produit des pains plus gros que le Marquis; essayé en combinaison avec la farine faible, il parait avoir la même valeur que le Marquis pour les mélanges.

Garnet.—Le Garnet a un grain d'une texture plus vitreuse que le Marquis; sa préparation pour la meunerie exige un conditionnement un peu différent. Il est un peu inférieur au Marquis en valeur boulangère lorsqu'il est cuit seul ou employé en combinaison avec les farines faibles, et il produit une farine plus crémeuse.

J. C. Fraser,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Protégeons les jardins des prairies

Une des choses essentielles pour assurer le succès du jardinage sur les Prairies est la protection contre le vent. "Le vent est en effet le pire ennemi du jardin et la première chose que le jardinier doit faire est de s'en protéger", dit le régisseur de la Ferme expérimentale de Brandon, Man. Pour bien abriter le jardin il faut deux sortes d'abris: en premier lieu, de grands arbres, pas trop rapprochés, pour enrayer la force générale du vent sur tout le voisinage et arrêter l'amoncellement des neiges à une petite distance des bâtiments, et en deuxième lieu des arbustes ou des haies compactes tout autour du jardin ou du moins sur les côtés exposés, pour arrêter toute poussée du vent le long du sol, qui pourrait avoir dépassé la ligne des grands arbres. Il est mauvais d'avoir de grands arbres près du jardin car ils donnent trop d'ombrage aux légumes tandis que leurs racines s'accaparent à leur profit l'eau et les principes fertilisants. En outre les grands arbres sont très ouverts à la base, de sorte que le vent peut passer sur le sol. Les arbustes ou les haies ne donnent pas d'ombre, ils n'envoient pas de racines aussi loin et comme ils sont serrés à la base, ils conviennent mieux pour le voisinage immédiat des légumes, à condition d'en être éloignés d'une douzaine de pieds. Résumons-nous: un rideau de grands arbres et une haie compacte autour du jardin font l'abri le plus efficace.

OTTAWA.—Le très hon. Arthur Meighen a annoncé au Sénat qu'il était à préparer une nouvelle législation par laquelle il serait difficile aux détenteurs d'obligations d'échapper à la taxe gouvernementale. Il est question aussi d'une taxe sur les placements faits au Canada par des personnes résidant aux Etats-Unis.

Faisons couver les oeufs à 2 sous chacun
POUSSINS S. W. LEGHORN
Poussins à prix spéciaux.
Poulailler D. Bouvier
7120 130 ave., Edmonton

L'arrangement des abords de la maison

Il existe un grand nombre de maisons de fermes dont les abords paraissent mal soignés ou peu agréables à voir, quoiqu'on y ait dépensé souvent beaucoup de temps et d'argent. C'est le plus souvent faute d'un plan d'ornementation bien conçu. Il y a des gens qui se décident subitement à faire quelque chose pour orner les abords de leur maison, après avoir lu un article ou visité une pépinière. Ils commandent des matériaux qui arrivent peut-être au printemps lorsque les semailles battent leur plain. On n'a pas le temps de réfléchir sur la façon dont ces plants doivent être arrangés. On met précipitamment un spécimen ici, une rangée d'autres d'autres plants ailleurs, et si un accident heureux ne fait pas disparaître tout ce gâchis, on a un arrangement bizarre et peu agréable à voir. Les résultats de ces erreurs deviennent encore plus apparents avec le temps. Une rangée de conifères qui paraissent être bien assez loin lorsqu'elle était petite, enserre maintenant la cour à la façon d'un mur de prison, et fait ramasser de gros amoncellements de neige tout autour de la maison.

On ne devrait jamais planter quelque chose de permanent avant de tracer un plan soigneux. Ce n'est pas un détail insignifiant que l'on puisse traiter à la légère; c'est une tâche importante, qui mérite au moins tout un hiver de délibération, de la part de toute la famille.

Il faut d'abord faire un plan indiquant l'endroit où se trouve chaque bâtiment présent et futur, sa dimension, chaque caractère naturel, comme un ruisseau, la flanc d'un côteau, le brise-vent ou ceinture-abri, sa situation, sa largeur, sa longueur; chaque rangée d'arbres qui doit être plantée; chaque groupe ou spécimen individuel, plate-bande de fleur vivace, parterre de fleur et parcelle de gazon. Une fois le plan ébauché, il faut en faire la critique, le mettre en pièces, le redessiner à plusieurs reprises, et finalement le soumettre encore à la critique d'un jardinier paysagiste, qui est au courant des conditions locales, pour avoir ses recommandations. C'est un exercice très utile et très intéressant que de préparer ces plans. La station expérimentale la plus proche et la station de pépinière d'arbres forestiers d'Indian Head, Sask., sont toujours prêtes à donner des conseils.

Le personnel de la station de Beaverlodge se fera toujours un plaisir de venir en aide sous ce rapport à tous les cultivateurs établis dans ce territoire, c'est-à-dire toute cette partie de l'Alberta au nord d'Edmonton, la région adjacente du nord de la Colombie-Britannique et du district de Mackenzie. Nous ne voulons pas dire par là que nous dessinerons tout le plan, mais nous offrirons des recommandations après que le propriétaire et sa famille auront fait de leur mieux. Peu importe quand vous vous proposez de planter, mettez-vous à préparer votre plan dès maintenant.

—W. D. Albright, sous-station expérimentale, Beaverlodge, Alta.

Librairie J.W. PIGEON 10322 avenue Jasper Edmonton, Alta.
Livres de classe autorisés par le département de l'éducation pour Alberta et Saskatchewan. Pièces de théâtre. Récitations. Romans canadiens et français à 10c, 20c, 25c, 35c, etc.
Pipes. Tabac, et articles de fumeurs. Nous réparons pipes et aiguisons lames de rasoirs à prix réduits.
Magasin de chaussures "YALE SHOE STORE"

Quincaillerie générale — Articles de sports
Garnitures électriques et accessoires d'autos
The Northern Hardware Co. Ltd.
No. 1—10144-48 101 rue Tél. 21013 - 21012 — Deux magasins — No. 2—103 rue, près de l'ave Jasper. Tél. 24435

LOCKERBIE & HOLE
Plombiers sanitaires
Ingénieurs pour systèmes de chauffage
Tél. 21768 — 10718 101e rue

Faites-nous faire vos estimés!
J. C. BURGER CO., LTD.
8604 103e rue Edmonton-Sud Téls. 32234-32833 — Deux cours à bois — 12402 110e ave Edmonton Tél. 81702

McGAVIN LIMITED
Fabricants du pain
Butter-Krust
Le pain favori des familles particulières d'Edmonton

The Alberta Pacific Grain Company Limited
(Licensed and Bonded with the Board of Grain Commissioners)
EN OPERATION
375 élévateurs de campagnes
100 entrepôts de farine
275 cours à charbon
Elévateurs terminaux à Vancouver
Capacité 6,000,000 de boisseaux
BANQUIERS
Royal Bank of Canada
Canadian Bank of Commerce
Banque de Toronto
Banque de Montréal
No. 2

Pour vous rafraîchir la mémoire
Plusieurs cultivateurs de l'Alberta ont encore de grandes quantités de grains qu'ils se proposent d'écouler durant ou après les semences.
Ces cultivateurs sont particulièrement invités à favoriser l'organisation de la Coopérative des Elévateurs de l'Alberta.
Voyez le représentant de votre localité
Alberta Pool Elevators

Les habitations ouvrières en Russie

La révolution communiste n'a pas donné ce qu'elle avait promis

La révolution communiste avait promis au prolétariat non seulement des logements particuliers, mais les hôtels des bourgeois et des "capitalistes".

La question des habitations pour les travailleurs a occupé beaucoup de place dans la presse soviétique durant les 15 années de son existence.

Des sommes énormes étaient assignées annuellement—sur le papier—pour la construction de nouvelles villes, cités et maisons ouvrières. D'année en année, on déclarait l'amélioration des conditions d'existence des classes laborieuses et en premier lieu des ouvriers industriels. Pour cette raison, une vraie sensation fut produite par la publication dans le journal **Za Ind.** (No 24, XI, 31) de la déclaration de Sabsovitch, président de la commission Centrale du Logement. Cette déclaration déclancha une polémique acharnée dans toute la presse soviétique.

Sabsovitch disait: "Les plans annuels de la construction des logements prévoient un agrandissement d'année en année de la superficie habitable allouée à chaque ouvrier. Un pareil agrandissement est prévu également pour les années 1930-1931. Pourtant nous sommes obligés d'avouer qu'à l'exception d'une partie de la population ouvrière des grands centres comme Moscou, Bajou, etc., nous constatons dans le reste du pays un indéniable abaissement de l'état des habitations ouvrières. Dans plusieurs usines "géantes" qui viennent d'être bâties, la situation devient même alarmante. Le problème de l'habitation de l'ouvrier est un des points les plus faibles chez nous.

"Nous sommes devant le fait d'une **formidable inexécution** de tous les plans de construction d'habitations (20-25% d'exécution du plan durant les 9 mois de 1931) et nous n'avons aucune garantie que l'année prochaine les choses n'empireront encore plus."

Les communications de Sabsovitch trouvent une confirmation autorisée dans le rapport de Schwernik au IXe Congrès des Syndicats ouvriers à Moscou (Za Ind. 23, IV, 32). D'après ce rapport, pendant les trois premières années du plan, on ne construit des habitations que pour 2 millions d'ouvriers; on a augmenté le personnel 5,8 millions au cours de ces trois ans. Si on y ajoute les familles, on se rend compte quel surpeuplement doit en résulter.

Pour bien mettre en évidence la situation réelle du logement en U.R.S.S., il faut avant tout se rendre bien compte, qu'en dépit de toutes les belles promesses dont, pendant 15 ans, les Soviets gratifient leurs ouvriers, ceux-ci sont loin de loger dans des hôtels de maitre, ou des maisons particulières ou même dans de petits appartements modestes de 2, 3 chambres —non,—dans la plupart des cas, ils sont logés dans des **baraques provisoires, des abris primitifs à demi souterrains ou des baraquements en planches.**

Ces baraques ne ressemblent en rien au logement d'un ouvrier canadien, elles rappellent plutôt les dépôts provisoires pour prisonniers de guerre dont elles diffèrent seulement sur deux points: dans les baraques soviétiques, personne ne s'inquiète d'observer les mesures hygiéniques les plus élémentaires, et secondement, les ouvriers y logent non pas temporairement, mais déjà depuis quinze ans et avec leurs familles.

RECHAUFFEZ-VOUS

avec ce déjeuner chaud!

ET AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE SHREDDED WHEAT EN GRUAU?

Facile à préparer Economique, aussi

1 Emiettez deux Biscuits de Shredded Wheat, ou plus, dans une casserole.

2 Ajoutez 1 tasse d'eau pour chaque Biscuit de Shredded Wheat, et salez à votre goût.

3 Agitez de temps en temps, laissez bouillir 5 minutes et servez tout bouillant avec lait ou crème.

Vous VOUS réchaufferez vite en mangeant du Shredded Wheat. Il est débordant de tous ces éléments nutritifs dont votre organisme a besoin pour lui assurer la chaleur durant les jours froids. Et c'est si bon servi CHAUD! Croustillant du four et servi dans du lait chaud. Ou fait en gruau d'une saveur si riche, d'après cette recette facile.

Epargne de trouble! Pas de déjeuner chaud plus rapide! Economique! 12 gros biscuits dans chaque boîte! Achetez du SHREDDED WHEAT AUJOURD'HUI afin d'aider votre famille à braver le froid.

SHREDDED WHEAT

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD., Niagara Falls, Canada

SHREDDED WHEAT

FAIT AU CANADA · DE BLE CANADIEN · PAR DES CANADIENS

TRAVAUX D'IMPRIMERIE

exécutés avec soin, promptitude et économie

Cartes mortuaires
Cartes de sympathies
Cartes de remerciements
Enveloppes paroissiales
Rapports financiers

Grand assortiment d'enveloppes pour toutes occasions

Imprimerie "La Survivance" Printing Ltd.
10010 109e rue, Edmonton
Téléphone 24702

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le Concours de français

M. le rédacteur,

Le Concours de français: question épineuse! On peut le considérer sous tant d'aspects et il peut être tellement discuté dans tous les sens, malgré ses avantages et sa nécessité, que je ne désire discuter qu'un seul point.

Nous avons en Alberta un magnifique groupe d'institutrices et d'instituteurs canadiens français qui, depuis de longues années, se dévouent à l'enseignement. Quelques-uns — ou quelques-unes — n'enseignent qu'un seul ou probablement deux "grades"; d'autres ont deux, trois, quatre et souvent plus de "grades" auxquels ils doivent donner les leçons de chaque jour.

Vient le concours annuel de français organisé par l'A.C.F.A. L'instituteur (tant féminin que masculin) qui n'enseigne le français qu'à un seul ou deux "grades" peut beaucoup mieux préparer ses élèves au concours que l'instituteur qui doit peiner à faire comprendre le français à trois ou quatre "grades" différents durant la courte demi-heure de français.

Nous permettrait-on une suggestion au comité du concours?

Je serais d'avis que le Comité du Concours établisse deux catégories dans le concours, à savoir:

Catégorie "X": Pour "grades" où l'instituteur n'enseigne qu'à un ou deux "grades";

Catégorie "Y": Pour "grades" où l'instituteur enseigne plus de deux "grades".

Veuillez me croire, M. le rédacteur, votre très reconnaissant,

Jean Canada.

—oOo—

De quoi est faite l'âme d'un peuple?

M. le rédacteur,

L'âme d'un peuple est faite de souvenirs communs, de croyances communes, de travaux accomplis ensemble, de souffrances subies côte à côte, de gloire acquise de concert et d'espérances dirigées vers un même avenir. Or cette âme a un souffle qui porte à tous les êtres qu'elle anime, ses pensées, ses ambitions, sa vitalité, ses rêves et ce souffle par lequel elle respire, c'est la langue nationale. "Les générations disparues, dit le Père Janvier, ont laissé couler leurs idées, l'expression de leurs peines, de leurs inquiétudes, de leurs espoirs, le souvenir de leurs revers ou de leurs victoires dans des mots tous tirés de notre langue. Grâce à la langue, nous sommes en relation avec l'âme de nos Pères, ce qui est le désir de l'amour; grâce à elle, nous savons ce qui les préoccupait, ce qui les enchantait, ce qui les navrait; nous vivons avec ceux qui ont connu saint Louis, sainte Jeanne d'Arc, Champlain, Dollard, Madeleine de Verchères et nous partageons pour ainsi dire leur existence de chaque jour.

Comment ne pas avoir le culte des formules qu'ils ont employées? Comment ne pas garder avec un soin jaloux le sens qu'ils donnaient à leurs discours? Comment ne pas préférer à toutes les autres, la langue de la patrie, qui nous lie si intimement au passé de nos familles et de notre race?"

Eh bien! cette langue aux mots harmonieux tout chargés des vertus antiques, elle est prisonnière chez nous et avec elle l'âme de la patrie.

Elle est prisonnière sans doute de procédés arbitraires qui limitent à une demi-heure ses colloques intimes avec l'âme des tout petits, mais elle l'est encore bien plus de nos lâchetés, de notre esprit servil et de notre anglomanie.

Oui, les vrais ennemis de la langue française, ce ne sont pas les anglais, les orangistes et les anglicisés de toute couleur, c'est aussi nous-mêmes. Sont-ce les Anglais par hasard qui nous empêchent de nous servir du français et rien que du français à la maison? Sont-ce les orangistes qui prescrivent à nos enfants de ne parler que l'anglais entre eux?

Ah! vous voulez faire de vos fils et de vos filles, des diminués, des amoindris, eh bien! continuez à leur faire perdre l'amour et le culte de leur langue, continuez à leur laisser lire des livres et des magazines anglais, exaltant une civilisation, des moeurs, des coutumes, une langue et une religion, qui ne sont ni la civilisation, ni les moeurs, ni les coutumes, ni la langue, ni la religion de leur race. Vous verrez que toute cette culture produira des fruits: un jour, vos enfants, honteux de n'être ni anglais par la naissance, ni français par la formation, rougiront de vous; ils vous maudiront peut-être d'avoir versé dans leurs veines un sang dont vous ne leur avez pas appris à être fiers, et ce sera justice.

Franc et Sans Dol.

Un défaut déplorable

M. le rédacteur,

Il existe dans nos rangs de Canadiens français un état si déplorable de jalousie que je viens vous demander l'hospitalité de quelques lignes afin d'essayer de démontrer ce que nous perdons en nous déchirant entre nous et ce que nous pourrions gagner en nous groupant et en marchant la main dans la main.

Nous sommes ici à des milliers de milles du berceau français, c'est -à-dire de la vieille province de Québec; tous plus ou moins éloignés de la plupart de nos parents.

Il y a 50, 40 et même 25 ans, tous, nous constituions une même famille animée d'un même but, c'était de demeurer unis et de prendre notre place comme hommes d'affaires d'abord, et ensuite comme hommes publics dans notre pays d'adoption.

Les premières vitres ont été installées dans les montres de MM. Larue et Picard, le magasin le plus important du temps, fondé en 1893; plus tard, nous voyons le magnifique édifice Gariépy où se trouvait le magasin Gariépy et Lessard, ensuite venait le populaire magasin de tabac J. A. McNeil fondé en 1908.

En feuilletant les archives politiques, nous voyons qu'un hon. Joseph Royal était lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, que le premier Régistraire d'Edmonton était M. Georges Roy, et en nous rapprochant un peu nous voyons dans le premier cabinet albertain Rutherford, l'hon. P. E. Lessard, ensuite vient l'hon. Wilfrid Gariépy et l'hon. J. L. Côté, comme ministre des affaires municipales. Au sénat, nous avons eu l'hon. Philippe Roy, l'hon. Forget, l'hon. Jean Côté, et l'hon. P. E. Lessard.

Avec l'avènement du parti fermier au pouvoir nous avons perdu notre ministre au cabinet et ensuite notre sénateur ainsi que notre représentant à l'hôtel de ville.

Naturellement, notre première pensée est de jeter le blâme sur l'élément de langue anglaise de différentes croyances que nous, mais certains d'entre nous essayent de nous persuader que les plus forts contre notre langue sont parmi l'élément anglais qui partage nos croyances religieuse.

Je viens aujourd'hui essayer de vous démontrer que si nous faisions un réel examen de conscience nous réaliserions que les plus grands traîtres à notre race et à notre langue sont dans nos rangs. Je veux bien croire qu'ils le sont sans en réaliser les conséquences. D'abord je suis carrément contre ces faux conseillers qui s'intitulent défenseurs de la langue française sur les estrades aux congrès de l'A.C.F.A., et qui, aussitôt revenus chez eux, parlent anglais à leurs enfants. Si nous voulons conserver notre langue et nos moeurs commençons premièrement chez nous et nous pourrons alors porter de vigoureux coups contre les attaques de qui que ce soit.

Nous sommes, premièrerent, trop divisés contre nous-mêmes et trop jaloux du succès des autres. Cessons donc de répandre ces médisances et ces calomnies qui nous abaissent plutôt qu'elles nous élèvent; car quiconque comprend un peu le bon sens sait très bien que ce n'est pas en méprisant son prochain que l'on s'élève.

De plus, si nos compatriotes s'arrêtaient à la pensée que plus nous aurons des nôtres réussissant en affaires, plus nous en aurions de qualifiés à plaider notre cause auprès des autorités, soit municipales, ou politiques ou autres.

En terminant je fais un appel à tous nos compatriotes d'oublier certains petits griefs qu'ils pourraient nourrir l'un contre l'autre. Prenons cette devise de feu l'hon. Honoré Mercier: "Cessons nos luttes fratricides" Je suis persuadé qu'alors nous reprendrons notre prestige perdu.

Coeur Français.

—oOo—

Une tour de 2,296 pieds

Ce sera la plus haute structure du monde—A Paris

PARIS.—On annonce la construction prochaine d'une tour en béton armé qui aura une hauteur de 2,296 pieds. Ce sera la structure la plus élevée du monde.

Cette tour sera terminée pour l'Exposition universelle qui sera tenue à Paris en 1937. Il y aura une rampe qui permettra aux automobilistes de monter jusqu'à une hauteur de 1,640 pieds. A cette hauteur sera installée une station de bains de soleil.

L'édifice qui, actuellement, est le plus haut du monde est l'"Empire State", à New York, d'une hauteur de 1,265 pieds. La tour Eiffel, à Paris, n'a que 1,000 pieds. La hauteur de la tour de Babel était de 300 pieds.

Cartes Professionnelles

"Nous vous servons mieux"

C.-E. GARIEPY
Avocat-Notaire
Ch. 40 — 10004 ave Jasper
Tél. 21347

L.-A. GIROUX, M.P.P.
Giroux & Fraser
Avocats et Notaires
Argent à prêter
Edifice Banque Canadienne Nationale

PAUL-EMILE POIRIER, B.A., LL.B.
Avocat
Milner, Dafoe, Poirier & Martland
Edif. Banque Royale
Avenue Jasper — Edmonton, Alta.

S. A. G. BARNES
Etabli en 1906
Assurances: vie, feu, maladie, autos, etc.
Placements. Aviseur financier
Tél. 32514 — 10120 100A rue, Edmonton

DR W.-A. MORGAN
Dentiste
Au-dessus du Théâtre Strand
Le soir sur rendez-vous
Tél. Bureau: 24918; Résidence: 25487
Edmonton

DR C.-H. LIPSEY
Dentiste
Heures 9 h. à 5 h. 30
301 Edif. Tegler — Tél. 22945
Nous parlons français

DR A. CLERMONT
Dentiste
Docteur en chirurgie dentaire
230 Edif. Birks. Angle 104e rue et Jasper
Tél. 25838—Résid. 82113

DR E. BOISSONNEAULT, B.L., M.D.
des hôpitaux de Paris et de Chicago
Bureau, 324 Edifice Tegler
Tél. 21612

DR JOSEPH BOULANGER
Médecin-chirurgien
No 10018 102A avenue — Tél. 22609
Edifice Boulanger
(En face du Palais de Justice)

DR A. BLAIS
Médecin et Chirurgien
3e étage, Edifice Banque de Montréal
Angle 1ère rue et avenue Jasper
Tél. 24639

DR W. HAROLD BROWN
Médecin-chirurgien
Pratique limitée aux maux des yeux, oreilles, nez et gorge — Verres ajustés
No 32, 3e étage, Edifice Banque de Montréal
Tél. 21210 — Edmonton, Alta.

LA PARISIENNE DRUG CO., LTD.
Spécialité de produits français
Commandes par la poste
10524 ave Jasper — Edmonton
Tél. 26374

J. ERLANGER
Optométriste
Spécialité: Examen des yeux Traitement de la vue. Ajustement de verres
303 Edif. Tegler — Edmonton, Canada
Tél. 27463.—Rés. 26587

North American Life—Une Compagnie Mutuelle
J. O. PILON
représentant
823-825 Edifice Tegler, Edmonton
Bureau, Tél.: 24268 — Résid., Tél.: 26693

- Cartes d'Affaires -

"Votre satisfaction est notre succès"

Examen des yeux—Verres ajustés par
IRVING KLINE
10123 101e rue
Notre cadran de la rue est toujours juste, fiez-vous-y!
Nous parlons français

P.-A. COLBERT
Bijoutier et orfèvre
Attention spéciale aux communautés religieuses
9814 avenue Jasper — Tél. 24471

ALBERTA DECORATORS
J. et H. Thwaites
Peinture, Décoration, Papier tenture
Tél. 22778
10820 97e rue — Edmonton, Alta.

CAREY ELECTRIC
Entrepreneurs électriciens
Appliques électriques, Lampes à bridge et abat-jour
Tél. 22772 — 10048 109e rue

EDMONTON RUBBER STAMP
Co., Ltd.
Fabricants d'étampes en caoutchouc et de sceaux
10037 101A ave. Edmonton — Tél. 26927

COUTTS MACHINERY CO., LTD.
Th. Coutts, gérant
Canadiens français venez me voir
10569 95e rue — Edmonton
Tél. 25723

l'Imprimerie "La Survivance" Ltée
10010 109e rue
Tél. 24702
Pour vos travaux d'impressions
Adressez-vous à

A LOUER

NICHOLS BROTHERS
Machinistes
Fondeurs de cuivre et de fer
Manufacturier de machines à moulins à scies
10103 95e rue — Tél. 21861

Ligne complète de nourriture à volaille et appareils pour poulaillers
CAPITAL SEED & POULTRY SUPPLY
10189 99e rue, Edmonton. — Tél. 21342

MacCOSHAM STORAGE & DISTRIBUTING CO., LTD.
Emmagasinage et transport
Camions spéciaux pour meubles
Tél. 26361 — Edmonton, Alta.

WESTERN TRANSFER & STORAGE
Limited
Transport et emmagasinage
Déménagements: meubles, pianos, etc.
Transport à la campagne
Tél. 21528 — Edmonton

Nous parlons français
Spécialité: ondulations permanentes
8 ans d'expérience dans cette spécialité
BURNETT'S HAIRDRESSING SALON & BARBER SHOP
Mr T Bergeron occupe la première chaise
10420 avenue Jasper—Tél. 27235

H. E. PATENAUDE
(Red & White)
11563 avenue Jasper — Tél. 82324
Voir annonce dans quotidiens tous les jeudis

MORIN & FILS
Entrepreneurs en construction
Tél. 26405 — 10127 113e rue

A LOUER

NOUVELLES D'EDMONTON

Métiers et objets d'art

Une exposition de produits ouvrés à la main, tenus à l'hôtel Macdonald, attire une foule de visiteurs

Vendredi et samedi, la salle des palmes de l'hôtel Macdonald n'a cessé d'être le rendez-vous d'une foule de visiteurs attirés par les riches et nombreux exhibits de travaux artistiques, pour la plupart d'exécution albertaine. Il y avait de tout à cette exposition. Nous avons vu de magnifiques pièces de fer forgé, représentant des articles très utiles aux fumeurs, aux liseurs, aux joueurs de cartes, etc. Avec de vieux morceaux d'aluminium, les étudiants de l'Ecole technique de cette ville, avaient réussi à faire de magnifiques lampes portatives dont l'exécution si parfaite attirait l'admiration des visiteurs. Et que dire maintenant des travaux d'ébénisterie? Les jeunes étudiants de la même école ont présenté des exhibits qui décelaient une grande application alliée à une sûreté d'artiste.

Il nous a aussi été donné d'examiner attentivement une foule d'autres exhibits que nous n'avons pas malheureusement le temps d'énumérer ici. D'ailleurs, une simple énumération ne rendrait pas justice à la valeur de ces exhibits. Il fallait les voir.

Nous avons été particulièrement heureux de remarquer à cette exposition une scène de la vie des pionniers représentée par des personnages faits de "papier mâché". Nous n'avions point besoin de lire l'écriteau qui nous indiquerait le nom de l'auteur de ce tableau exquis. Il n'y a que Mlle Clémentine Poitras qui puisse faire ainsi de si belles choses avec un peu de papier, du fil, de colle, et de peinture. Aussi, voyons-nous, une foule de curieux se presser auprès de la table où se trouve l'exhibit de Mlle Poitras. Et, nous en entendons quelques-uns chuchoter entre eux, se communiquant leurs impressions de surprise et d'admiration à la vue de tous les personnages que l'on pouvait remarquer dans cette scène de la vie de pionniers.

Mais, un peu plus loin, dans le centre de la salle, nous apercevons avec plaisir une compatriote, Mme Leguerrier de Calder, qui, assise auprès de son rouet plus que cinquantenaire, file avec une dextérité remarquable les légers flocons de laine blanche qui s'enroule prestement autour du fuseau. Une main inexperte aurait tôt fait de briser ces jolis flocons de laine, si blancs et si ténus; mais Mme Leguerrier tout en causant avec de nombreuses admiratrices de langue anglaise, et dans la pose classique des fileuses qu'étaient nos grand'mères, démontre parfaitement qu'elle n'a pas oublié l'art de filer que lui avait si bien enseigné sa mère. A toutes ces dames qui l'interrogent, elle donne les explications avec une politesse on ne peut plus exquise, une politesse canadienne française.

Certes, nous avons raison de croire que Mme Leguerrier et Mlle Poitras, au cours de cette courte exposition, ont fait honneur à la race canadienne française à laquelle elles appartiennent. Toutes deux, avec leurs doigts de fées, auront peut-être fait beaucoup plus que maints discours pour susciter dans les milieux de langue anglaise qui nous environnent plus de véritable sympathie à notre égard. Nous les en remercions donc de tout coeur.

Canadien.

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

—C'est une conférence magistrale donnée avec un aplomb! . .

—Y'a ben parlé, l'Père Bouvier; y faudrait l'entendre encor'!

—Cette conférence est magnifique, elle est épatante, quoi!.

—Y t'a débité ça avec un savoir! . . Ainsi étaient jugées les deux conférences-radio données par le R. P. Bouvier, S.J. Beaucoup ont désiré l'écouter de nouveau; beaucoup l'entendront de nouveau ce soir lorsqu'il inaugurera, à la salle St-Joachim, une série de quatre cours sur l'Economie politique.

* * *

La question de la radio a été discutée! Une discussion? A vrai dire, il n'y en a pas eu. Tous ont affirmé qu'il falait poursuivre vigoureusement le mouvement inauguré par l'A.C.F.A. et réclamer, respectueusement mais fermement, que les concerts émis sous les auspices de la Commission canadienne de la radiodiffusion soient bilingues.

* * *

M. Tremblay nous a donné une causerie. Agricole? Assurément! Et nous sommes maintenant armés de connaissances plus solides sur l'aide que le gouvernement donne à l'agriculture, sur l'organisation du Département de l'Agriculture, sur le travail des clubs de jeunes éleveurs.

Autant de faits que nous avions déjà constatés, mais que nous ne connaissions pas, et dont la connaissance est essentielle dans un pays agricole comme le nôtre.

Le secrétaire.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. 30

Allô, allô, ici l'A.C.F.A., Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Nous avons reçu de nombreuses lettres pour les artistes de la Société des Artisans. Nous avons fidèlement transmis au président, M. J. W. Pigeon, les compliments mérités qui sont venus d'un peu partout "pour l'un des meilleurs concerts de la saison".

Lundi, l'Université d'Alberta donnait, en anglais, Exovede, une pièce dramatique sur Louis Riel jouée par des Canadiens français d'Edmonton. M. A. Hervieux, en Louis Riel, a reçu les vives félicitations de l'auteur, M. d'Arcy Marsh, éditeur du Calgary Albertain. Les postes CFCN, CKLC et CKUA avaient été reliés pour cette émission pour laquelle les journaux avaient fait beaucoup d'annonce. On peut dire que ce soir-là les Canadiens étaient à l'honneur et qu'ils ont bien mérité les remerciements du sympathique auteur dont ils ont su faire valoir l'oeuvre littéraire avec talent et plein succès.

Ce soir nous avons la famille Pepin dont le concert intéresse beaucoup de monde.

Mardi prochain nous entendrons les Anciens Elèves du Collège des Jésuites dans le programme suivant:

1. Ouverture. Récitation comique dialoguée.
2. Solo de chant par M. Jacques Sylvestre.
3. Le Signe de la Croix, récitation par M. Paul Poirier.
4. Solo de chant par M. Jacques Sylvestre.
5. Quand je chasse, récitation par M. Wilfrid Boisvert.
6. Histoire extraordinaire, récitation par M. Laurier Picard.
7. Chants Canadiens, quatuor, MM. L. Picard, J. Sylvestre, R. Bouchard, A. Morin.
8. Le président de l'Association des Anciens, M. Charles Turgeon.
9. Bonsoir, mes amis, bonsoir, choeur.

L'accompagnatrice au piano sera Mlle Marie-Alice Pepin. Voici les programmes du mois d'avril et mai.

Avril, le 4. L'Association des Anciens Elèves du Collège.
Avril, le 11. Les artistes de Vimy.
Avril, le 18. Les artistes de Legal.
Avril, le 25. La famille Martin.
Mai, le 2. Les artistes de Morinville.
Mai, le 9. La petite chorale de St-Joachim.
Mai, le 16. Le Cercle Jeanne d'Arc.

Le dernier programme de la saison sera par l'A.C.F.A., avec un court rapport et les remerciements de votre serviteur.

Paul JENVRIN.

EDMONTON-NORD

Cercle St-François d'Assise A.C.F.A. et Avant-Garde

Dimanche dernier, le 26 mars, avait lieu la réunion générale de l'A.C.F.A. à Edmonton-nord. Cette réunion eut un cachet spécial et des plus charmants. En effet elle était organisée, présidée et réalisée par l'Avant-Garde française, les tout petits de l'A.C.F.A. De là lui vint son charme et aussi son succès.

La salle paroissiale est remplie. M. le président de l'A.C.F.A. présente d'abord l'Avant-Garde, qui doit prendre la direction de la soirée et s'empresse de donner sa place à la nouvelle présidente, Paulette Jégard. L'Avant-Garde en tout compte 25 membres. Et ce sont des membres actifs. Voyez plutôt. La présidente sonne la cloche et prononce d'une voix d'enfant, quelque peu troublée mais énergique: "Maintenant nous allons jouer aux cartes". Il y avait une quinzaine de tables de joueurs. Cependant que les plus anciens ou les plus sages, surveillaient du coin de l'oeil, tout en discutant en français les questions du jour. Le goûter fut ensuite servi toujours par les avant-gardistes, qui s'empressaient autour des tables, mais parfois obligées de se hisser au bout de leurs petits souliers pour atteindre jusqu'à la hauteur des convives. Elles étaient toutes uniformément vêtues en petites servantes: robe noire, manchettes et tablier blancs, avec à la pointe des cheveux un bandeau blanc en forme de croissant renversé.

Proclamation des prix. Décidément ces avant-gardistes là sont de grandes filles et de grands garçons. Les prix sont de leur fabrication aussi. Objets d'art, d'aiguille, tissus, et même une cage d'oiseau. M. Potvin y ajouta le serein chanteur. Ce qui fit un magnifique premier prix. Ensuite ce fut la séance. "Une fourmi" vêtue de noir, proprette et diligente, veillait au soin de son ménage, à tel point qu'elle en oubliait d'être charitable. "Une cigale" survint, et son petit costume beige, serré à la taille, lui donnait des airs de papillon. Sa gaieté n'était qu'une forme de sa bienfaisante bonté; aussi ce fut elle qui reçut la visite et récompense du prince charmant survenu fort à propos. Les rôles furent interprétés par Eva Gariépy, Adrienne Tougas, Paul Potvin.

Parmi nos visiteurs se trouvait M. J. O. Pilon, venu spécialement pour encourager nos enfants et les voir à l'oeuvre. Il consentit à leur dire quelques mots. Il les encouragea, les félicita, et demanda l'appui des parents. Sur les parents, en définitive, et sur les professeurs, repose l'intérêt que nos enfants déploient à l'égard du français. Nos compatriotes de langue anglaise eux-mêmes s'intéressent ici de plus en plus à la question française, ne soyons pas en retard sur eux.

La séance fut close par M. Alf. Mireault, qui annonça une autre séance française, gratis, qui sera donnée dimanche prochain, le 2 avril, à la salle paroissiale, par les élèves du collège franciscain. Tous sont les bienvenus.

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

Le cercle travaille toujours: il collabore aux activités de la Saint-Vincent de Paul et continue son travail de propagande de la "Survivance".

Plusieurs de nos membres ont fait leur retraite fermée.

Nous publions aujourd'hui un résumé du travail instructif de notre camarade Dubuc:

Louis Riel et la rébellion de 1885

A l'appel des Métis, ce chef immortel, sort de l'exil du Montana pour venir défendre ses compatriotes contre les injustices criantes des anglais et des autorités d'Ottawa.

Le théâtre des troubles va se passer dans le triangle formé par Edmonton, Régina et Prince-Albert. Le développement de la population exige la division des terres. Les Métis veulent alors des scripts, c'est-à-dire des certificats attestant les droits officiels et légaux à leurs propriétés. Le gouvernement néglige de leur accorder ces documents. Bien plus, il substitue aux mesures d'arpentage de la province de Québec les mesures de la province d'Ontario; avec ce nouveau système, on voyait parfois douze familles habiter le même lopin de terre. Résultat: destruction et anéantissement des foyers Métis.

La désobéissance des Indiens envers le clergé déclancha la rébellion. Les missionnaires veulent empêcher le trouble, mais en vain.

Premier assaut: Riel, Dumont et les Métis, établis à Batoche, s'emparent d'une quarantaine d'anglais. Cette capture entraîne deux combats importants: le premier, à Duck Lake; les Métis en sortent victorieux; et le second à Batoche, où ils subissent aux mains de Middleton, une humiliante défaite..

La révolte aboutit à l'échec.

Riel, malgré les pétitions et les demandes de la province de Québec, fut condamné à être pendu injustement, le 20 juillet. Il mourut en chrétien après avoir reconnu ses erreurs.

Michel Dubuc,
Cercle Grandin de l'A.C.J.C.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Places à remplir

Le temps change, tout change; des figures s'en vont, des nouvelles reviennent; c'est ainsi que se passe la vie au Juniorat.

De fait le Père Bussières nous laisse, c'est un vide que seul son retour pourra réparer. Sans doute il fera du bien dans sa nouvelle charge; car, quelle oeuvre est plus sublime que la défense de sa patrie et de sa religion par la presse?

Nous lui souhaitons le plus grand succès possible.

A l'annonce de son départ, certains membres de la grande équipe se sentirent abattus: "mais, on nous ôte notre entraîneur? . . qui aurons-nous donc à sa place? . . D'autres murmurent: on nous ôte notre directeur! ... On nous ôte notre bon préfet! . ."

Par ces quelques témoignages, nous pouvons voir l'estime spéciale que lui portaient les junioristes et le rôle important que jouait ce bon Père au Juniorat. C'était l'âme de la discipline, l'âme de l'entrain et enfin l'âme de l'équipe. Il est bien regretté.

Dimanche, le 26 mars, départ triste et émouvant, surtout du côté des élèves. Il nous fait ses adieux, nous donne la main et le voilà sur sa route pour le "Patriote de l'Ouest". Au revoir donc, cher bon Père, et ne dites pas que vous vous êtes séparé du Juniorat. Non! Il n'y a que quelques milles de distance entre vous et nous, et d'ailleurs vous serez toujours avec nous en esprit.

A sa place, comme préfet, le Rév. Fr Lévasseur est à l'oeuvre avec tout son coeur et toutes ses forces. Dès le premier contact avec les élèves, il a donné satisfaction complète et nous avons vu en lui non pas un homme de fer, mais un homme de devoir journalier.

Dans la dernière étape de l'année tous veulent faire leur possible en vue des examens finals. Le même mot d'ordre rallie tous les coeurs: à l'oeuvre et au devoir!

Antonio Duhaime.

Le R. P. A. Jan, O.M.I

Nous avons le regret d'annoncer que le R. P. A. Jan, O.M.I., autrefois curé à Saint-Albert, et curé à Prince Albert, Sask., jusqu'à ces dernières semaines, a subi jeudi une grave opération à l'hôpital Saint-Paul, Saskatoon. Nous souhaitons au R. P. Jan un prompt retour à la santé.

Elections des officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

RAHAB

Président honoraire:
R. P. Léon Nadeau, O.M.I.
Prés.: M. Th. L. Thivierge.
Vice-prés.: M. Joseph Thibault.
Sec.: M. Albert Néron.
Conseillers: MM. Edgar Girard, Elie Belley, Charles Brochu, Luc Tremblay.

IMMACULEE CONCEPTION

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Pauline Veldeman, née Pauline Mouner, à l'âge de 61 ans. Elle laisse pour pleurer sa mort son époux, Félix Veldeman, son fils Jean, sa soeur Mme Devreuil et son frère Jean-Baptiste Mouner. Les funérailles auront lieu à l'église de l'Immaculée Conception jeudi matin à 10 h.

BONNYVILLE

Soirée. Dimanche les paroissiens eurent l'occasion de manifester leur reconnaissance envers notre musicienne toujours si dévouée, Mme B. Léger. Une fort belle soirée avait été organisée par Mme Léger, ignorant bien que les recettes lui seraient offertes à elle-même. Tous étaient fiers de ce geste de reconnaissance, tant mérité. Ce que cette bienfaitrice fait pour nos enfants se manifeste à chaque réunion par les morceaux de musique, saynettes, récitations, qui conduisent tour à tour petits et grands sur la scène et leur donne un entraînement inestimable et toujours difficile à acquérir. Mme Léger a le don de plaire à tous et semble y trouver son plaisir. Aussi les gens lui rendaient le réciproque avec empressement et sans le froid plutôt vif de dimanche, la salle aurait été remplie.

La soirée commença par quelques parties de cartes toujours appréciées ici. Malgré la dépression, la générosité des gens avait fourni plusieurs prix remarquables. Les donateurs dont nous pouvons nous rappeler les noms furent: MM. Dubuc, Ross, Jules Vallée, Mme J. M. Déchêne, Elise Demers, Mme Chs Moreau, Jos Verrier, Lucien Hêtu. Ceux dont nous pourrions oublier les noms voudront bien nous excuser pour cette fois. Les gagnants furent pour le bridge: Mlle Irène Meunier de St-Paul, M. Jules Vallée, Mlle Rioux et M. Ern. Gingras. Pour le cinq cents: Mme L. P. Bougie, Mlle Françoise Marcotte, Mme Verrier, Mme E. Gingras, MM. Hervé Turcotte, Chs Beaupré et E. Gingras. Le programme musical et d'élocution fit applaudir Mlles Pauline Déchêne et Maria Maheu dans un duo de piano, Georges-Etienne Durocher, monologue; Jacqueline Thibaudeau, Gisèle Demers, Cécile Vallée et Aline Limoges, chant d'enfants des plus gentils: saynette, Mlles Maria Maheu, Lucille Ouimet, M. Laure Durocher, Jacqueline Thibaudeau, Gisèle Demers, Aline Limoges presque toutes élèves de musique de Mme Léger. Par les grands nous eûmes le plaisir d'applaudir et de rappeler d'abord l'orchestre composée de MM. Lambert et Mlle Irène Meunier, un duo de piano de Mme Léger et Lorraine Déchêne, deux chansons par M. Jules Vallée et M. Lucien Hêtu.

Vers la fin de la soirée nous fîmes connaissance d'un nouvel acteur qui nous est arrivé récemment et est employé à la Banque Nationale, M. Couture. Par quelques récitations comiques, débitées avec grand talent et d'une manière toute charmante, M. Couture s'est emparé de tout l'auditoire. Nous souhaitons à ce jeune homme la plus cordiale bienvenue à Bonnyville et nous espérons le conserver longtemps parmi nous.—Corr.

SAINT-VINCENT

Après la fête adieu le saint dit le proverbe; mais après la fête reste le souvenir. Et quand cette fête a été un charme pour l'esprit son souvenir reste assez longtemps chaud au coeur pour qu'on puisse en parler même longtemps après.

Le 19 mars au soir, dans notre salle paroissiale, sous la présidence de M. l'abbé A. Leclerc, remplaçant notre bon et bien-aimé curé malade à l'hôpital, nous avons passé une de ces délicieuses soirées comme l'on n'en rencontre pas bien souvent dans la vie.

Ce qui ajouta un charme particulier à cette soirée, c'est que tous les acteurs étaient des enfants de notre école du village; des enfants de sept à quinze ans.

...Ceux qui ont été émerveillés par les concerts de Larrieu et qui ont vu le jeu si précis, si exact, si naturel de ces petits enfants pouvaient se dire: "mais c'est du Larrieu"! Quelle fée a donc touché ces petits enfants de sa baguette magique pour qu'ils soient capables de nous tenir ainsi sous le charme de leurs chants, de leurs paroles ou de leurs gestes?

C'est la fée du génie français, du rire franc et de la saine gaité qui a vibré chez nos petits enfants sous l'impulsion de nos bonnes religieuses. Et—prodige d'habileté et de dévouement—sans prendre une minute sur le temps régulier scolaire.

Il serait trop long de mentionner les noms de nos jeunes artistes; je craindrais aussi d'en oublier et de paraître ainsi injuste ou partial.

Ah! qu'il faisait bon entendre cette jeunesse, cette force de demain chanter ce chaud refrain:

"Vive donc notre patrie, que le bon
Dieu créa pour nous
Notre terre si jolie, notre ciel si
pur, si doux.
Vive notre patrie, le Canada, notre
chez nous."

Et ces couplets qui narguent, rient et chantent au nez de féroces et impuissants destructeurs, la force de l'idéal des Canadiens français:

"Alors, n'oublions jamais, qu'autrefois nos grand'pères
Ont conquis toutes ces terres, qu'ils étaient Français
Sur ce sol que l'on envie, une croix Cartier planta,
Germe de foi et de vie, pour le Canada.
Nous ne pouvons pas périr, quoiqu'on dise, quoi qu'on fasse.
Bien trop forte est notre race pour l'anéantir.
Fidèle à la sainte Eglise, Canadiens, retenons ça,
Et que rien ne te divise, ô mon Canada.

Que dire des petits quêteux? rien; il faut avoir vu et entendu tous ces petits bambins pour en parler; quant à décrire la scène spirituelle et comique dont ils nous ont gratifiés, je dois avouer que ma plume n'ose entreprendre cette agréable tâche. Tant pis pour ceux qui n'ont pu y assister.

Il serait à souhaiter que cette agréable soirée soit répétée un peu plus tard, quand les chemins seront bons, et que les autos pourront circuler.

Ceux qui y ont déjà assisté se feront un nouveau plaisir d'y revenir et ceux qui n'ont pu y venir auront l'occasion de voir, chose assez rare, une fête du coeur et de l'esprit. Une vraie soirée canadienne. **Un assistant.**

JOUSSARD

Le printemps accomplit lentement son oeuvre. La neige a beaucoup diminué dans nos bois et nos chemins.

Craignant qu'elle ne font trop tôt à leur gré, les gens redoublent d'activité afin de pouvoir sortir du bois toutes les billes qu'ils ont coupées pour être sciées par le moulin de M. A. Bachand.

Plusieurs milliers de billes attendent déjà dans la cour du moulin.

On prétend que M. Bachand commencera à scier dans une quinzaine de jours.

Seuls, MM. Arthur Fortin et Orel Charrois se heurtèrent l'un une jambe et l'autre un genou. Ils furent quittes pour quelques jours de repos.

C'est là une marque évidente de la protection divine à notre égard. Aussi est-ce de tout coeur que nous faisons monter, chaque mercredi soir, en union avec nos dévoués missionnaires, par les mains de St-Joseph, un tribut de reconnaissance à Celui dont la vigilante providence nous a préservés des malheurs ordinairement si fréquents dans ces temps de chantiers.

Plusieurs nouvelles bâtisses s'élèvent déjà sur chacun des côtés de notre "grande rue". Celles de M. Rube, de MM. Séguin et Agar. Plusieurs parlent aussi de se rebâtir dans l'été dont M. Jos. Dalton et M. A. Bachamp, ou à l'automne, dont M. F. Escallier, et M. Orel Charrois et plusieurs autres.

Allées et venues.—A l'occasion de la fête patronale de S. Exc. Mgr Joseph Guy, évêque du diocèse, les RR. PP. Falher et Bâtie, les Rév. SS. St-Pierre de Rome et Benigna lui rendirent visite à Grouard, dimanche, le 19 mars.

Etaient aussi à Grouard ce même jour: M. et Mme N. P. L'Heureux, de Driftpile.

Mlles Germaine et Yvonne Fortin, MM. Orel Charrois, Armand Chrétien, Joseph et Georges Dalton, de jour-là, et visitaient Mlle Marie-Ange Joussard étaient aussi à Grouard ce Fortin et M. et Mme Lucien Lysée.

Ils assistèrent en même temps à une représentation de vues animées dues à la générosité de S. Exc. Mgr Guy et ils applaudirent avec frénésie à une gentille drill "The Whistling Boy", exécutée par plusieurs garçons, sous l'habile direction de Soeur Marie Auxiliatrice.

De retour à Joussard. M. Henri Nobert de Morinville et son fils. Bienvenue à ces nouveaux arrivés.

"Muguette"

MORINVILLE

Nos commissaires du district Thibeault ont jugé à propos de faire construire un escalier de sauvetage pour l'école du village. Le gouvernement avait exprimé le désir que cette échelle fût placée à la disposition des enfants qui pourraient se trouver à l'étage supérieur, en cas d'incendie. Naturellement l'on avait hésité quelque peu à se rendre à ce désir parce qu'il venait à une mauvaise heure, les fonds faisant défaut complètement. Enfin l'on a trouvé le moyen de donner satisfaction sans qu'il en coûte trop cher. Les parents qui paraissaient avoir peur que leurs enfants ne périssent dans les flammes par défaut de moyens de salut, pourront dorénavant dormir en paix.

L'on a appris avec peine l'accident qui est survenu au jeune Hormidas Boissonneault. Un coup de hache mal dirigé l'a blessé assez sérieusement et malgré le côté malheureux de la chose, l'on doit remercier la providence de voir que l'accident n'a pas été plus fatal.

Le concert français du 21 de ce mois, donné par les Artisans Canadiens a été superbe. Les différents numéros ont été rendus avec beaucoup de succès et nous en félicitons les organisateurs. Que nous donnera le concert de ce soir, le 28 mars. Nous savons que la famille Pepin ne se compose que d'artistes et nous serions bien surpris si elle ne nous donnait pas un concert de premier choix. Nous serons aux écoutes dans quelques heures et nous verrons. . .

L'on nous annonce pour dimanche prochain une partie de cartes au profit de l'A.C.F.A., c'est-à-dire au profit de la cause qui nous est bien chère à tous, la langue française. L'on nous dit que le dévoué secrétaire de l'Association sera présent et même il est tout à fait possible que le président, l'hon. juge Dubuc soit de la partie. M. J. Julien doit nous amener tous ces bons messieurs et nul doute la salle se remplira pour l'occasion. Venons donc entendre ce que ces officiers supérieurs ont à nous dire sur les intérêts des nôtres, tout en nous amusant une bonne partie de la soirée.—Corr.

L'agriculture aux Etats-Unis

Le nouveau bill Roosevelt autorise le secrétaire de l'Agriculture à prendre des mesures pour restreindre l'étendue des terres consacrées à la production des produits agricoles

WASHINGTON.—Le nouveau bill que le président Roosevelt a soumis la semaine dernière au Congrès dans le but de relever l'agriculture autorise le secrétaire de l'agriculture à prendre des mesures pour restreindre l'étendue des terres consacrées à la production des principaux produits agricoles. Et par principaux produits on entend le blé, le coton, le maïs, les porcs, les bêtes à corne, les moutons, le riz, le tabac et le lait et ses sous-produits.

Le secrétaire de l'agriculture serait autorisé en même temps à accorder un loyer-bénéfice à l'agriculteur proportionné à l'étendue des terres qui resteraient inutilisées à cause de ce contrôle de la production. Le secrétaire de l'agriculture pourrait faire servir à cette fin les fonds de la "Reconstruction Finance Corporation." Le bill comporte aussi une taxe qui serait acquittée par le premier à faire subir une transformation à un produit agricole, qu'il soit domestique ou importé.

Le nouveau bill renferme aussi la plupart des clauses du bill Smith auquel l'ex-président Hoover avait donné le coup de mort par son véto à la dernière session. Le bill Smith autorisait le gouvernement à retirer du marché les surplus de stabilisation de coton détenus par le "Farm Board" et les autres agences du gouvernement.

L'église St-Jacques est incendiée

Un des plus beaux temples de la ville de Montréal

MONTREAL.—Dimanche dernier, à l'isue de la messe de 10 h., l'église Saint-Jacques de Montréal devenait la proie des flammes. Il n'en reste plus maintenant que des ruines. Au cours de l'incendie, une quinzaine de personnes furent blessées. On n'eut pas à déplorer de pertes de vies, bien que l'incendie commençât à une heure où tous les fidèles étaient encore à la messe. Grâce au sang-froid de M. l'abbé Oscar Valiquette, une panique qui aurait pu être désastreuse fut évitée. Il venait de terminer son sermon, lorsqu'on cria au feu. Une terreur subite s'empara des assistants, succédant à un commencement de panique qui fut vite réprimée cependant grâce à la présence d'esprit de M. l'abbé Valiquette et de quelques hommes qui crièrent aux fidèles de sortir sans précipitation. L'église au moment de la déclaration de l'incendie contenait 2,000 personnes. On estime que les dommages s'élèvent à environ $300,000. Les assurances se chiffrent par $200,000.



McDERMID'S
PORTRAITS OF DISTINCTION
PHONE 25444

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

HARNAIS

N'achetez pas sans avoir vu notre assortiment de harnais, colliers et coussins, traits cable, et pièces de harnais.

Harnais de travail spéciaux

Traits 2" à deux plis, attelles en acier, lanières d'un pouce pour attelle, sangles d'un pouce et demi, coussinets dosselière d'un pouce et demi, brides lourdes avec oeillères, martingales d'un pouce et demi, lanières à timon et cordeaux d'un pouce $23.50

Harnais comme ci-dessus à bricole et ajustable

Lanières pour attelles, 2 pour.... 25c
Martingales 1½" 55c
Lanières à timon 1½" 55c
Sangles 1½" 50c
Coussinets dossière 75c
Colliers: .... $1.75, $2.85 et $3.35

Tous les articles précités sont fabriqués avec du cuir tanné à Edmonton et que nous recommandons fortement.

Achetez chez WELSH
10315-101e rue Edmonton, tél.22731
Demandez notre liste de prix

Faites l'essai

Des bons thés Wilson, aux prix spéciaux de 25c, 30c et 35c ou 3 lbs pour $1.00
Des bons cafés Wilson, à 25c, 28c et 35c, ou 3 lbs pour $1.00
Chicorée, pulvérisée moyenne, la lb. 25c
Fromage ontarien de choix la lb. 19c
Haricots blancs d'Ontario 7 lbs. pour .... 25c / 29 lbs. $1.00
Raisins australiens sans pépins, 4 lbs. pour 43c
Pommes évaporées 3 lbs. pour .... 35c / 9 lbs. pour $1.00
Farine, marque Early Rose 98 lbs. $2.00

N.B. — Nos clients de la campagne sont priés de prendre note que le magasin sera fermé le mercredi après-midi, à partir du 9 avril.

Henry Wilson
& CO. LTD.
Place du Marché
10159 99e rue. Tél. 27210

Rubans pour machines à écrire
(Marque superfine garantie)
Prix régulier: Chacun $1.00, la douzaine $9.00
PRIX SPECIAUX
Unité .... $0.75 — ¼ douz....... $1.95
½ douz. .... $3.50 — 1 douz....... $6.00
Unicolore ou bicolore pour toute marque de machine
Frais postaux compris
IMPERIAL TYPEWRITERS OF CANADA
205 Edifice Birks — Division d'Edmonton — Edmonton, Alta.
Téléphone 25507
N.B. — ON PARLE FRANÇAIS

Consultez le "Journal' pour renseignements relatifs à notre
Vente de complets et de pardessus printaniers
à des prix en harmonie avec les revenus réduits
JOHNSTONE WALKER, LTD.